



fondation de la résistance

Editions électroniques

## **LA REPRESSION EN FRANCE A L'ETE 1944**

---

**ACTES DU COLLOQUE ORGANISE PAR LA FONDATION DE LA RESISTANCE ET  
LA VILLE DE SAINT-AMAND-MONTROND**

**A SAINT-AMAND-MONTROND,  
LE MERCREDI 8 JUIN 2005**



## SOMMAIRE

---

<b>AVERTISSEMENT .....</b>	<b>3</b>
<b>PREMIERE PARTIE : LOGIQUES GENERALES DE LA REPRESSION .....</b>	<b>5</b>
Wehrmacht, Waffen-SS et Sipo/SD : La répression allemande en France 1943-1944 par Peter Lieb (Senior Lecturer, Department of War Studies, Royal Military Academy, Sandhurst).....	6
1944 : les logiques de répression de Vichy par Pierre Laborie (directeur d'études à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales).....	19
<b>DEUXIEME PARTIE : LA REPRESSION ALLEMANDE DANS LE CHER A L'ETE 1944.....</b>	<b>26</b>
Les Allemands par Benoît Thiault (Musée de la Résistance et de la Déportation de Bourges, Archives départementales du Cher). ....	27
La tragédie des puits de Guerry (été 1944) : étapes, rouages et mobiles d'une répression raciale par Jean-Yves Ribault (ancien directeur des Archives Départementales du Cher) .....	41
<b>TROISIEME PARTIE : VARIABLES REGIONALES .....</b>	<b>56</b>
La répression nazie en Basse-Normandie après le débarquement par Jean Quellien (professeur à l'université de Caen).....	57
Histoire et mémoire d'un massacre: Maillé, Indre & Loire par Sébastien Chevereau (chef du projet Maison du Souvenir) et Luc Forlivesi (directeur des Archives départementales d'Indre-et-Loire).....	65



**EDITIONS ELECTRONIQUES**

**LA REPRESSION EN FRANCE A L'ETE 1944**

ACTES DU COLLOQUE ORGANISE PAR LA FONDATION DE LA RESISTANCE ET LA VILLE DE SAINT-AMAND-MONTROND A SAINT-AMAND-MONTROND LE MERCREDI 8 JUIN 2005

# AVERTISSEMENT

---



Le 8 juin 2005 s'est tenu à Saint-Amand-Montrond (Cher) un colloque organisé par la Fondation de la Résistance et la ville de Saint-Amand-Montrond sur « La répression à l'été 1944 ». Présidé en matinée par Serge Vinçon, sénateur-maire de Saint-Amand-Montrond, et l'après-midi par le préfet Victor Convert, directeur général de la Fondation de la Résistance, ce colloque réunissait des historiens et des acteurs de la période dans l'auditorium de la Cité de l'Or.

Le thème avait été choisi en raison de ses fortes résonances locales : en juillet 1944, des dizaines de juifs de Saint-Amand-Montrond ont été massacrés, jetés vivant dans les puits de Guerry. Mais l'ambition était d'aborder la répression à différentes échelles : départementale, régionale et nationale, afin de restituer le contexte de cette tragédie et d'enrichir mutuellement les approches.

Les logiques générales de la répression menée par les Allemands et par l'Etat français à l'été 1944 ont d'abord été présentées par Peter Lieb et Pierre Laborie respectivement. Puis le cas du département du Cher a été abordé dans une table-ronde dirigée par Alain Rafesthain, président du Conseil général du Cher et historien de la période. Benoît Thiault et Jean-Louis Laubry ont abordé les mêmes acteurs – allemands et vichystes - à l'échelon départemental, avant que Jean-Yves Ribault ne fasse le point sur la tragédie des puits de Guerry.

Son étude a justifié l'approche pluri-dimensionnelle du colloque, puisqu'elle a mis en relation l'affaire de Guerry avec les représailles exercées par la Milice dans plusieurs régions de France après l'attentat contre Philippe Henriot. Elle était par ailleurs l'occasion de revisiter l'interprétation controversée qu'avait donnée de l'affaire Tzvetan Todorov dans son livre *Une tragédie ordinaire* (Le Seuil, 1994).

L'après-midi était réservé aux variables régionales. Jean Quellien et Jean Vigreux ont brossé un tableau de la répression en Basse-Normandie (région des opérations militaires dès le 6 juin 1944) et en Bourgogne (zone d'affrontements entre maquis et Allemands). Enfin Luc Forlivesi et Sébastien Chevereau ont présenté l'histoire et la mémoire du massacre de Maillé, en Indre-et-Loire, où une « maison du souvenir » a été inaugurée en 2006; théâtre du second massacre de civils commis en France après Oradour-sur-Glane, ce lieu a pourtant connu une destinée mémorielle radicalement différente.

Les actes du colloque publiés aujourd'hui comprennent six des huit communications prononcées.

La Fondation de la Résistance remercie chaleureusement tous les participants de ce colloque, ainsi que le personnel de la Ville de Saint-Amand-Montrond et de la Cité de l'Or, qui ont permis l'organisation de cette rencontre.



**EDITIONS ELECTRONIQUES**

**LA REPRESSION EN FRANCE A L'ETE 1944**

ACTES DU COLLOQUE ORGANISE PAR LA FONDATION DE LA RESISTANCE ET LA VILLE DE SAINT-AMAND-MONTROND A SAINT-AMAND-MONTROND LE MERCREDI 8 JUIN 2005

# **PREMIERE PARTIE : LOGIQUES GENERALES DE LA REPRESSION**

---



## ***Wehrmacht, Waffen-SS et Sipo/SD : La répression allemande en France 1943-1944***

*par Peter Lieb*

*(Senior Lecturer, Department of War Studies, Royal Military Academy, Sandhurst)*

On pourrait se poser une question un peu provocatrice à propos du sujet : « La répression allemande en France en 1943-1944 ». Est-ce que ce n'est pas un sujet excessivement traité et déjà très bien connu, surtout ici en France ? La réponse à cette question est : oui et non en même temps. Oui, le sujet est vraiment bien connu par certains aspects. Depuis la fin des hostilités en 1945, des centaines d'ouvrages – surtout régionaux – ont été écrits sur le combat de la résistance armée contre l'occupant allemand.<sup>1</sup> Quand on voyage en France, et surtout dans le Midi, on peut remarquer à côté des routes des stèles innombrables dédiées aux maquisards tombés ou aux civils fusillés par les occupants. De plus, des douzaines, voire même des centaines de procès ont été intentés par les Tribunaux Militaires Permanents Français après la guerre contre les criminels de guerre allemands. Bref, on connaît très bien les crimes et les atrocités commises par les troupes d'occupation. Et, on sait aussi que leur comportement dans le combat contre les maquis a été dur et souvent criminel.

Mais, il reste beaucoup de questions à traiter. Cet article veut se concentrer sur trois d'entre elles. Premièrement, quelles ont été les responsabilités respectives des organismes d'occupation comme la Wehrmacht ou la police allemande dans le combat contre les maquis et la Résistance<sup>2</sup> ? Deuxièmement, qui ont été les coupables des crimes commis ? Et enfin, troisièmement, peut-on comparer la lutte contre les maquis avec la lutte menée par les Allemands sur le front de l'Est contre les partisans soviétiques ?

Il est indispensable de ne pas traiter seulement de la répression allemande à l'été 1944 pour deux raisons. Premièrement, des instructions générales concernant le combat militaire contre la résistance avaient déjà été partiellement données avant le 6 juin 1944. La logique de la répression et les excès allemands de l'été 1944 ont leur fondement – au moins en partie – dans ces instructions. Et deuxièmement, quelques-uns des plus grands massacres allemands avaient déjà eu lieu avant le 6 juin.

---

<sup>1</sup> Pour les ouvrages généraux voir Henri Amouroux, *La grande Histoire des Français sous Occupation (1939-1945)*, 10 tomes, Paris 1976-1994. Henri Noguères, *Histoire de la Résistance en France de 1940 à 1945*, 5 tomes, Paris, 1967-1981. Pour des livres régionaux récents voir par exemple Christian Font et Henri Moizet, *Construire l'Histoire de la Résistance. Aveyron 1944*, Rodez, 1997 ; Patrick Veyret, *Histoire de la Résistance armée dans l'Ain. Enjeux stratégiques et services secrets*, Châtillon-sur-Chalaronne, 1999 ; fondamental : Harry R. Kedward, *A la recherche du Maquis*, Paris, 1999.

<sup>2</sup> L'auteur a conscience que les termes « partisans », « résistants », « maquis / maquisards » et « FFI/FTP » ont à proprement parler des sens différents ou une connotation différente. Pour faciliter la lecture, ils sont utilisés comme synonymes dans cet article et désignent tous les résistants armés.



Cet article se limite surtout aux massacres commis contre la population civile pendant les actions militaires contre le Maquis. Les exécutions en masse des résistants ne sont pas abordées, car les troupes d'occupation ont agi dans ce domaine d'une façon invariable pendant l'été 1944 : comme les Allemands refusaient catégoriquement le statut juridique du « combattant » aux FFI/FTP, les résistants pris avec l'arme à la main étaient habituellement tués sur-le-champ ou peu de jours après. Sans approfondir ici la discussion, il faut constater qu'il est très douteux que cette attitude ait pu être jugée comme un crime de guerre à cette époque.<sup>3</sup> Mais d'un point de vue moral, elle était certainement catastrophique.

## 1. Les responsabilités respectives des organismes d'occupation dans le combat contre les maquis : Wehrmacht et Sicherheitspolizei/Sicherheitsdienst (Sipo/SD)

La Wehrmacht, avec l'administration militaire, et la Sipo et le SD – en France souvent mieux connus sous le nom inexact de « Gestapo » –, avec l'appareil policier, ont été les deux organismes d'occupation les plus importants entre 1940 et 1944. À leur tête étaient le Militärbefehlshaber in Frankreich, le Commandant Militaire en France, et le Höherer SS-und Polizeiführer in Frankreich, le Chef des SS et de la Police en France.

La coopération entre l'armée et la police est jusqu'à maintenant un sujet peu traité par l'historiographie. Ce constat concerne la coopération entre le Militärbefehlshaber et le Höherer SS-und Polizeiführer au plus haut échelon aussi bien que la coopération entre la Wehrmacht et la Sipo/SD à l'échelon inférieur pendant les actions militaires contre la Résistance française.<sup>4</sup>

D'une façon générale, après le printemps 1942, la police allemande a été la responsable de toutes les mesures de représailles et fusillades d'otages. Avec l'aide des agents français, elle disposait d'une organisation à l'effectif limité, mais efficace dans l'accomplissement de ses tâches. Les méthodes dont la Sipo/SD s'est servie pour obtenir ses informations étaient redoutées et dénuées d'humanité. La torture, par exemple, était quotidienne dans les prisons. L'objectif était la persécution des Juifs et la destruction de la résistance française, surtout des gaullistes et des communistes.<sup>5</sup>

---

<sup>3</sup> Même les deux procureurs principaux de la République Française aux procès de Nuremberg en 1945-1946 ont dû admettre que les résistants français n'avaient souvent pas rempli les conditions légales pour être reconnus comme combattants. Voir International Military Tribunal (ed.), *Der Prozess gegen die Hauptkriegsverbrecher vor dem Internationalen Militärgerichtshof. 14. November 1945-1. Oktober 1946*, tome 5, Nuremberg 1947-1949, p 455/456. Ibid., tome 6, p. 427 (version française : *Procès des grands criminels de guerre devant le Tribunal militaire international*).

<sup>4</sup> Un bref exposé se trouve dans le livre de Bernd Kasten, « *Gute Franzosen* ». *Die französische Polizei und die deutsche Besatzungsmacht im besetzten Frankreich 1940-1944*, Thorbecke, Sigmaringen, 1993. La coopération à l'échelon inférieur est cependant inconnue de Kasten.

<sup>5</sup> Il n'existe pas encore d'ouvrage satisfaisant sur la police allemande en France occupée. Voir les chapitres qui lui sont consacrés dans : Kasten, « *Gute Franzosen* »...*op.cit.*. Ruth-Bettina Birn, *Die Höheren SS- und Polizeiführer. Himmlers Vertreter in den besetzten Gebieten*, Droste, Düsseldorf, 1986. Jacques Delarue, *Trafics et Crimes sous l'occupation*, Paris, 1968.



Jusqu'à l'automne 1943, le combat contre la résistance française est resté un problème exclusivement policier. Mais avec le développement des maquis dans les régions rurales, ce problème est devenu aussi d'ordre militaire. C'est ainsi qu'à partir de l'automne 1943, l'occupant allemand a été forcé d'utiliser ses troupes pour combattre le Maquis dans certains secteurs du Massif Central, du Jura et des Alpes. Bien sûr, au début, quelques bataillons seulement ont été impliqués de façon intermittente. Mais entre février et avril 1944 les Allemands ont lancé quatre premières grandes opérations militaires contre la Résistance. Ce furent l'opération « Korporal » dans l'Ain en février, l'opération « Hoch-Savoyen » contre le plateau des Glières à la fin du mois de mars<sup>6</sup>, l'opération « Brehmer » en Dordogne à la fin mars-début avril et l'opération « Frühling » dans l'Ain et le Jura en avril.<sup>7</sup>

Des atrocités, qui devraient atteindre leur triste point culminant à l'été suivant, accompagnèrent déjà ces quatre opérations, même si elles ne s'accompagnèrent pas encore de grands massacres de population civile. Cependant il est à noter que ces crimes – et parmi ceux-ci, la traque et la fusillade de Juifs pendant l'opération « Brehmer » - sont généralement à imputer à la Sipo/SD et non à celui de la Wehrmacht.<sup>8</sup> D'une façon générale, à cette époque, pour toute la France occupée le partage des responsabilités pendant les actions entreprises contre la Résistance était le suivant : les troupes impliquées avaient la responsabilité des questions purement militaires, la Sipo/ SD était responsable des affaires de police, autrement dit de la prise en charge et de l'exécution des prisonniers, des suspects et des civils aussi bien que de l'exercice d'autres représailles comme la destruction des maisons. Ainsi, un membre de la Sipo/SD accompagnait toujours chaque compagnie ou même chaque section de la Wehrmacht pendant les opérations. C'était lui qui exerçait les responsabilités concernant toute forme de représailles.<sup>9</sup>

Il est intéressant de voir comment les militaires ont réagi face à ces atrocités. Le chef militaire de l'opération « Korporal », le lieutenant-colonel Rudolf Ufer, a qualifié la coopération avec la Sipo/SD de « très bonne ». Pendant l'opération « Frühling » ce fut le

---

<sup>6</sup> L'opération sur le plateau de Glières a aussi été un tournant dans la coopération entre les forces de répression de Vichy et celles des occupants. La Garde-Mobile, les Groupes Mobiles de Réserve et surtout la Milice avaient essayé en vain pendant plusieurs semaines de s'emparer du plateau et de vaincre les résistants. Quand les chasseurs alpins de la 157<sup>e</sup> division de réserve lancèrent l'attaque générale, la résistance sur le plateau s'effondra après un seul jour de combat. En conséquence, les Allemands n'ont plus laissé la responsabilité d'aucune opération majeure aux forces de Vichy.

<sup>7</sup> Pour les Glières, voir Michel Germain, *Glières. Mars 1944. « Vivre libre ou Mourir »*, Les Marches, 1994. Pour l'opération « Brehmer » voir Guy Penaud, *Les crimes de la Division « Brehmer ». La traque des résistants et des juifs en Dordogne, Corrèze, Haute-Vienne (Mars-Avril 1944)*, Périgueux, 2004. Pour les opérations « Korporal » et « Frühling » voir Veyret, *Histoire de la Résistance armée dans l'Ain, op.cit.* Une brève analyse accompagnée d'une interprétation fautive est fournie par Ahlrich Meyer, *Die deutsche Besatzung in Frankreich 1940-1944. Widerstandsbekämpfung und Judenverfolgung, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, Darmstadt, 2000* (traduction française : Ahlrich Meyer, *L'occupation allemande en France 1940-1944*, Toulouse, 2002).

<sup>8</sup> Les livres les plus récents de Guy Penaud et de Ahlrich Meyer sur l'opération « Brehmer » ne font pas état de ce partage général des responsabilités entre Sipo/SD et Wehrmacht pendant les opérations militaires au printemps 1944. Voir Penaud, *Crimes...op.cit.* ; Meyer, *Occupation... op.cit.*

<sup>9</sup> Voir par exemple Bundesarchiv-Militärarchiv (BA-MA), RH 28-8/5. 157. Reserve-Division. la Nr. 2009/44 geh. v. 15.5.1944. Betr.: Bericht über das Unternehmen « Frühling » ; Service Historique de l'Armée de Terre (SHAT), 7 P 133, dr. 3. Gouvernement Militaire de Lyon & 14<sup>e</sup> Région. Synthèse de diverses opérations allemandes contre la Résistance Française effectuées en Savoie, Haute-Savoie et Isère entre le 29 mars et le 9 août par la 157<sup>e</sup> Division de Réserve. Lyon, le 8 Décembre 1944.



contraire : le chef de la 157<sup>e</sup> Division de Réserve, le lieutenant général Karl Pflaum, s'est plaint explicitement des méthodes appliquées par la Sipo/SD comme les fusillades d'innocents ou la destruction des maisons.<sup>10</sup>

En mai 1944, autrement dit un mois avant le débarquement allié en Normandie, le Militärbefehlshaber in Frankreich a émis une nouvelle directive, qui changeait la coopération entre la Wehrmacht et la Sipo/SD. Désormais les responsabilités des représailles exercées pendant les actions contre le Maquis étaient partagées entre les chefs militaires et la Sipo/SD. Le chef militaire – qui pouvait aussi être un officier de la Waffen-SS – avait le droit de faire fusiller des maquisards pris l'arme à la main. Il pouvait aussi faire incendier des maisons qui étaient soupçonnées d'avoir servi de refuge aux maquisards. Les hommes de la Sipo/SD gardaient leur droit de contrôler des civils suspects et de les passer par les armes. De plus, ils servaient de conseillers auprès des chefs militaires pour les questions policières pendant les opérations contre les Résistants.<sup>11</sup> Désormais, le chef militaire et l'homme de la Sipo/SD devaient former une sorte d'équipe. Mais, ce compromis entre Wehrmacht et Sipo/SD restait peu satisfaisant, leurs compétences respectives étant peu claires.

Toutefois, il y a aussi eu des opérations qui se sont déroulées sans que la Wehrmacht ou la Sipo/SD soient présents. Pour bien des « coups de main » de faible envergure, la Sipo/SD n'avait pas besoin des unités militaires. Aussi la police militaire, appelée « Feldgendarmarie », lançait souvent de telles actions. A l'inverse, il est aussi si arrivé que la troupe se trouve engagée dans un combat sans la présence de la police allemande ou de la Feldgendarmarie. C'était le cas quand les maquisards s'embusquaient et attaquaient une colonne militaire de la Wehrmacht ou de la Waffen-SS en déplacement. Dans cette perspective, l'Oberbefehlshaber West (Haut Commandant des Forces Allemandes à Ouest) qui était en principe le plus haut responsable militaire allemand en France, avait déjà promulgué un ordre général en février 1944. Cette instruction dite « Sperrle-Erlass » – du nom de l'adjoint au OB West, le maréchal Hugo Sperrle – prescrivait à la troupe de répondre immédiatement par le feu quand elle serait attaquée par la résistance française. Selon cette instruction, si l'on atteignait des civils en ripostant par le feu, ce fait serait regrettable, mais serait exclusivement la faute des « terroristes ». Si les tirs provenaient d'un bâtiment, les soldats devaient incendier cette maison. Ces passages du « Sperrle-Erlass » étaient certainement durs. Toutefois ils restaient aux limites de la légalité et il n'est pas invraisemblable de considérer que dans d'autres armées de l'époque, les instructions destinées à protéger la troupe contre des embuscades auraient été assez peu différentes. Mais le passage critique du « Sperrle-Erlass » était la phrase suivante : « Dans la situation actuelle, il n'y a pas de raison de sanctionner le chef d'une unité qui

---

<sup>10</sup> Voir Archives Nationales (AN), AJ40/983, dr. 6. Abschnitts-Kommandeur. Aktion « Korporal ». Br. B. Nr. 288/44 geh. v. 17.2.1944. Bericht über die Tätigkeit der eingesetzten Wehrmacht-Teile bei der Aktion Korporal gegen Terroristen vom 5.-13.2.1944 ; BA-MA, RH 28-8/5. 157. Reserve-Division. Ia Nr. 2009/44 geh. v. 15.5.1944. Betr.: Bericht über das Unternehmen « Frühling ».

<sup>11</sup> Voir Bundesarchiv (BA)-Ludwigsburg, « Frankreich Ordner », feuillet 8/585. Kommandant des Heersgebietes Südfrankreich. Abt. Ia/Abt. Qu. Br.B. Nr. 1694/44 v. 8.5.1944. Zusammenarbeit mit den Dienststellen des Höheren SS- und Polizeiführers im Bereich des Mil.Befh.i.Frkr.



imposerait des mesures trop sévères. Au contraire, il faudra punir un chef trop souple, car il met la sécurité de ses hommes en danger.»<sup>12</sup>

Ces phrases pouvaient être interprétées comme une « carte blanche » donnée à tout excès éventuel. En effet, quelques semaines plus tard, le bataillon de reconnaissance de la 12<sup>e</sup> division blindée de SS « Hitlerjugend » tuait 86 hommes à Ascq. Les victimes étaient choisies arbitrairement dans les environs de la ville après que la résistance ait fait sauter les voies et que le train transportant le bataillon ait déraillé. Après des protestations énergiques du gouvernement de Vichy, l'OB West se vit forcé de modifier et d'expliquer le « Sperrle-Erlass » à la troupe.<sup>13</sup> Néanmoins, cet ordre est resté valable pendant l'été 1944 et explique en partie les crimes allemands.

En somme, la répartition imprécise des compétences entre Wehrmacht et Sipo/SD ainsi que l'absence absolue de l'une ou l'autre de ces organisations dans certaines actions contre les maquis posent souvent un grand problème pour l'historien : il est souvent difficile d'identifier les responsables des massacres de population civile pendant l'été 1944.

## 2. Les coupables des massacres perpétrés contre la population civile dans la lutte contre les maquis

En dépit des exactions survenues au printemps 1944, la plupart des massacres se sont déroulés pendant l'été 1944, à partir du débarquement allié en Normandie et de l'éclatement de la guerre de partisans sous sa forme pleine et entière, principalement dans les premiers jours qui ont suivi le 6 juin 1944. La troupe allemande a souvent réagi dans un climat d'incertitude, croyant se trouver devant la première étape d'une insurrection générale en France.

Néanmoins, il faut constater un fait stupéfiant : pendant les actions militaires contre les maquis, la relation entre le nombre de résistants et de civils tués changea durant cet été. Pendant les grandes opérations du printemps 1944, notamment « Korporal », « Brehmer » et « Frühling », le nombre des victimes civiles avait dépassé nettement celui des résistants.<sup>14</sup> Durant les grandes opérations de l'été, ce fut le contraire<sup>15</sup> –

---

<sup>12</sup> Le « Sperrle-Erlass » est reproduit par exemple dans *Procès des grands criminels de guerre devant le Tribunal militaire international*, tome 34 (document 45-C).

<sup>13</sup> Voir BA-MA, RH 19 IV/133. Der französische Botschafter; Staatssekretär beim Regierungschef; Generaldelegierter der Französischen Regierung für die besetzten Gebiete. An Herrn Generalfeldmarschall von Rundstedt. 4. April 1944. BA-MA, RH 19 IV/133. Der Oberbefehlshaber West. III/lc - Nr. 992/44 g.Kdos. v. 17.4.1944. Betr.: Bekämpfung von Terroristen.

<sup>14</sup> L'opération « Hochsavoyen » contre le plateau des Glières est une exception à cette règle, parce que le plateau lui-même n'était presque pas habité.

<sup>15</sup> Comme pour les opérations du printemps 1944, il y a aussi une exception concernant l'été : pendant l'opération « Treffenfeld » dans l'Ain et le Jura à la mi-juillet, le nombre des victimes civiles dépassa celui des résistants. Néanmoins, on peut constater une différence significative entre les trois colonnes ayant opéré : les colonnes en provenance de l'Ouest et du Nord, qui comprenaient surtout des soldats appartenant aux « Ostbataillone » ou des Cosaques, se comportèrent à l'évidence de façon beaucoup plus brutale que les chasseurs alpins de la 157<sup>e</sup> Division de Réserve, qui composaient la troisième colonne



même dans le Vercors, qui demeure d'une part un des plus éminents lieux de mémoire de la Résistance et d'autre part un symbole de la répression sanglante exercée par les Allemands en France. La raison du développement de la répression est très certainement à trouver dans les responsabilités mentionnées plus haut : la Sipo et le SD qui réglaient tous seuls les « représailles » au printemps 1944, se comportaient en général d'une façon plus dure dans la répression que les représentants de la Wehrmacht. Ce constat devient moins étonnant quand on prend en compte le fait que bien des officiers de la police allemande en France avaient organisé des exécutions en masse des juifs en Russie dans les années précédentes.<sup>16</sup>

Cela n'empêche pas que la plupart des grands massacres contre la population civile lors d'actions qualifiées de « représailles » ont eu lieu durant l'été 1944, Le plus important et le plus connu des massacres a été celui d'Oradour-sur-Glane, commis par une compagnie de la 2<sup>e</sup> division blindée de Waffen-SS « Das Reich » avec 642 victimes : des hommes, des femmes et des enfants.<sup>17</sup> Le deuxième plus grand massacre en France a été perpétré à Maillé dans l'Indre-et-Loire le 25 août 1944 avec 124 victimes, comprenant également des hommes, des femmes et des enfants. Les coupables provenaient très probablement du « SS-Feldersatzbataillon 17 » de la 17<sup>e</sup> division de grenadiers de Waffen-SS « Götz von Berlichingen ». <sup>18</sup> Les massacres les plus importants après ceux-ci, ceux de Tulle et d'Ascq avec 99 et 86 victimes masculines, ont été commis par des unités de la Waffen-SS.<sup>19</sup> Vient seulement ensuite, en cinquième position, un massacre commis par la Wehrmacht. Le 29 août 1944 des soldats d'un bataillon de la 3<sup>e</sup> division de grenadiers tuèrent au total 86 hommes dans les quatre villages de Robert-Espagne, Couvonges, Beury-sur-Saulx et Mognéville dans le département de la Meuse.<sup>20</sup>

---

provenant du sud-est. Voir les listes de victimes dans le Dépôt Central des Archives de la Justice Militaire (DCAJM), TMP de Lyon. Cartons N° 2001 et 2002. 29. Mai 1953. 6/9 et 7/9.

<sup>16</sup> On peut citer comme exemples les commandants de la Sipo/SD de Limoges (August Meier), de Lyon (Werner Knab), de Rennes (Hartmut Pulmer) et de Toulouse (Helmut Tanzmann). La liste n'est pas exhaustive.

<sup>17</sup> Pour le livre le plus récent sur Oradour voir Jean-Jacques Fouché, *Oradour*, Paris 2001. Voir aussi Max Hastings, *Das Reich. Resistance and the March of the 2<sup>nd</sup> SS Panzer Division through France. June 1944*, London 1981 (version française: *La division Das Reich et la Résistance, 8 juin – 20 juin 1944*, Paris, 1983).

<sup>18</sup> Voir l'article de Sébastien Chevereau dans les actes de ce colloque. Le SS-Feldersatzbataillon 17 et d'autres petites unités de la division restèrent en Touraine pendant que la division était transférée vers le front en Normandie au début de mois de juin. Dans les semaines précédant la triste journée du 25 août le Feldersatzbataillon mena plusieurs opérations contre la résistance de la région. Dans une de ces opérations le chef du bataillon fut blessé dans une embuscade le 10 août 1944. Voir BA-MA, RS 3-17/13. SS-Felders.Btl. 17. IVa. Betr.: Marschweg des SS-Felders.Btl. 17. 21.9.1944 ; BA-MA, RS 3-17/12. 17. SS-Pz.Gren.Div. „G.v.B.“. SS-Feld-Ers.-Batl. 17. Tgb. Nr. 76/44g.Kdos. v. 17.8.1944. An die Kampfgruppe der 17. SS-Pz.Gren.Div. „G.v.B.“; The National Archives (TNA), WO 208/3647. Report No PWIS (H)/LDC/219. Report on interrogation of PW KP 32468 O'Gren Gerhard Schild. Report No PWIS (H)/LDC/220. Report on interrogation of PW KP 33787 SS Gren Alfred Neumann. Report No PWIS (H)/LDC/219. Report on interrogation of PW LD 22 SS Grenadier Frith Loehr.

<sup>19</sup> Pour Tulle voir Hastings, *Das Reich...*, *op.cit.*. Sur Ascq, voir docteur Jean-Marie Mocq, *La 12<sup>e</sup> SS Panzer-Division. Massacre. Ascq cité martyre*, éditions Heimdal, 1994. Pour des témoignages d'après-guerre voir la petite brochure d'Edouard Catel, *Le crime des SS nazis à Ascq le 1<sup>er</sup> avril 1944. La vérité sur cette monstruosité*, sans lieu, 1945.

<sup>20</sup> Pour Robert-Espagne, il n'existe là encore qu'un livre ancien. Voir *Libération sanglante. 29 août 1944, Journée pour quatre villages meusiens. Robert-Espagne, Beurey, Couvonges, Mognéville*, édité par le Comité du 25<sup>e</sup> anniversaire, Bar-le-Duc, 1969.



En somme parmi les dix plus grands massacres de l'été 1944, dans neuf cas les auteurs provenaient de la Waffen-SS ou de la Sipo/SD.<sup>21</sup> La première observation qui en découle est que l'idéologie est le facteur le plus important pour expliquer le comportement d'une unité au cours des représailles. De façon générale, c'est parmi la Waffen-SS que se trouvaient les unités les plus brutales.

Quand on poursuit cette liste macabre des plus grands massacres allemands en France, on trouvera d'autres massacres commis par des unités de la Wehrmacht comme ceux de Valréas dans le Vaucluse ou aux environs du Cheylard dans l'Ardèche en juin-juillet 1944.<sup>22</sup> Il est intéressant de voir que ces unités de la Wehrmacht appartenaient toutes à des divisions blindées qui avaient combattu auparavant pendant une longue période sur le front de l'Est ou – dans le cas particulier de la 3<sup>e</sup> division de grenadiers – sur le front d'Italie. Voilà la deuxième observation que l'on peut faire : l'expérience de l'Est semble avoir joué un rôle considérable.

Un cas singulier accentue ce constat : celui des unités appelées « Ostbataillone », recrutées parmi d'anciens prisonniers de l'Armée Rouge, parfois appelés « Mongols » ou « Cosaques » dans l'historiographie française.<sup>23</sup> Eux aussi ont agi de façon assez brutale et ont souvent pillé et violé. Bien sûr, dans le cas des « Ostbataillone » il faut ajouter d'autres facteurs pour comprendre leur comportement, tels que leur isolement social dans la France occupée. De plus, leurs supérieurs allemands semblent assez souvent les avoir encouragés à commettre des atrocités.

Si on analyse la liste de plus grands massacres commis à l'encontre des civils, on constate très vite un troisième facteur. Toutes ces unités qui ont participé aux plus grandes atrocités sont des unités dites d'élite : unités blindées, unités de parachutistes comme à Vassieux-en-Vercors. Bien des chefs de ces unités croyaient évidemment que l'on ne pourrait gagner la guerre qu'à condition d'agir sans scrupules. Mais il demeure une grande différence entre les unités d'élite de la Wehrmacht et certaines unités de la Waffen-SS : à l'exception de Vassieux-en-Vercors, il n'y a pas eu de massacre en France où la Wehrmacht ait massivement assassiné des femmes et des enfants. De plus, à Vassieux le chef de la Sipo/SD de Lyon, l'Obersturmbannführer Werner Knab, a joué un rôle décisif dans le carnage. Les massacres de femmes et d'enfants ont été de

---

<sup>21</sup> Après Oradour, Maillé, Tulle, Ascq et Robert-Espagne suivent Vassieux-en-Vercors (72 victimes ; commis par des paras de la « Kampfgeschwader 200 » commandée par le commandant de la Sipo/SD de Lyon), Argenton-sur-Creuse (67 victimes dont 11 fusillés le lendemain pendant le déplacement de l'unité ; commis par la 4<sup>e</sup> compagnie du régiment « Der Führer » de la 2<sup>e</sup> Division Blindée de SS « Das Reich »), Buchères (66 victimes, commis par des soldats de la 51<sup>e</sup> Brigade blindée des grenadiers de SS), Trébons/Pouzac/Bagnères-de-Bigorre (57 victimes en total, commis par le 3<sup>e</sup> bataillon du régiment « Deutschland » de la 2<sup>e</sup> Division Blindée de SS « Das Reich ») et Mussidan (52 victimes, commis par le SD de Périgueux).

<sup>22</sup> Aux environs du Cheylard, le « Kampfgruppe Zabel » tua plusieurs dizaines des civils pendant une opération contre un centre de résistance. Ce groupe de combat se composait d'un bataillon de grenadiers de la 9<sup>e</sup> division blindée, d'éléments de la Luftwaffe et d'un bataillon cycliste. A Valréas, le « Kampfgruppe Unger » (avec une compagnie du régiment « Brandenburg » et des éléments de la Luftwaffe) fusilla 26 otages (et 27 FFI) après que des FFI aient libéré la ville la veille. Le « Kampfgruppe Unger » était le prédécesseur du « Kampfgruppe Zabel » composé du même bataillon de la 9<sup>e</sup> division blindée. Pour Valréas, voir l'ouvrage allemand très récent de Karl Heidinger, *Widerstand gegen die Wehrmacht. Hergang und Hintergründe der Erschießungen vom 12. Juni 1944 in Valréas*, Heidinger-Verlag, Norderstedt, 2004. Pour l'opération aux environs du Cheylard voir *Mémorial de la Résistance en Ardèche*, édité par l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance), 2<sup>e</sup> édition, Aubenas, 1983.

<sup>23</sup> Voir Georges Coudry, *Les camps soviétiques en France. Les « Russes » livrés à Staline en 1945*, Paris, 1997.



toute façon très rares en France ; à ma connaissance, il y en a eu sept : Oradour, Maillé, Marsoulas<sup>24</sup>, Bagnères-de-Bigorre, Buchères, Vassieux et Gouesnou.<sup>25</sup>

Il y a encore un quatrième facteur qui contribue au comportement adopté lors de la guerre contre les partisans : l'expérience acquise dans cette sorte de guerre. A titre d'exemple éclatant, il faut mentionner le commandant de la redoutable 2<sup>e</sup> division blindée de SS « Das Reich », le général Heinz Lammerding. Il avait été le chef d'état-major du « plénipotentiaire du Reichsführer-SS pour le combat contre les bandes » (« Bevollmächtigter des Reichsführers-SS für die Bandenbekämpfung ») sur le front de l'est à l'automne 1943. Mais l'expérience vécue de la guerre contre les partisans a également joué un rôle considérable dans la radicalisation des unités de la Wehrmacht, même lorsqu'elles étaient initialement dans une disposition d'esprit tout à fait opposée, comme le montre le cas de la 157<sup>e</sup> division de réserve. Cette division d'instruction stationnée dans le Jura et dans les Alpes a été la seule à être employée contre la résistance pendant presque une année. Comme on l'a déjà mentionné, le commandant de la division, le général Pflaum, s'est plaint des mesures brutales appliquées par la Sipo/SD lors de la grande opération anti-partisans dénommée « Frühling », dans le Jura en avril 1944. Selon lui, ses soldats auraient trouvé ces méthodes antipathiques car elles auraient frappé trop souvent des innocents. Quelques mois plus tard, cette division participait à l'opération dans le Vercors – une opération accompagnée d'innombrables représailles sanglantes. Cependant les unités de la division n'ont pas perpétré elles-mêmes un de ces grands massacres commis par les Allemands en France à l'encontre de la population civile.<sup>26</sup>

Les auteurs allemands de ces grands massacres ont toujours rempli au moins un des quatre facteurs cités : l'idéologie, l'appartenance à une unité d'élite, « l'expérience de l'Est », l'expérience de la guerre contre les partisans. Toutefois, il existe un cas qui fait exception à cette règle : le 7 août 1944, des soldats de la 3<sup>e</sup> Brigade Marine Anti-Aérienne tuèrent 42 habitants du petit village Gouesnou au banlieue de Brest.<sup>27</sup> Parmi ces victimes se trouvèrent aussi des femmes et des enfants. Les circonstances de ce forfait sont inconnues jusqu'à présent, mais la situation militaire joua très probablement un rôle ici : Les premières troupes blindées américaines arrivèrent aux portes de Brest durant cette journée et semblèrent en mesure de libérer la ville sur leur lancée, en coup de main. Cela créa un climat tendu pour les occupants allemands à Brest et influença

---

<sup>24</sup> A Marsoulas le 10 juin 1944, une compagnie du régiment « Deutschland » de la division des SS « Das Reich » massacra 27 civils, parmi eux 11 enfants et 6 femmes. Avant le massacre, la colonne avait été mitraillée par deux maquisards.

<sup>25</sup> Pour Gouesnou, voir *infra* dans cet article.

<sup>26</sup> L'exception pourrait être le cas de Terre-Noire : au début du mois d'août 1944, pendant une de ces opérations contre le maquis local, un bataillon de la division transporta environ 20 jeunes hommes des villages de la Tarentaise à Bourg-St-Maurice où l'état-major du bataillon se trouvait. Avec quelques autres hommes, ces hommes furent amenés au Col de Petit St Bernard pendant la retraite vers l'Italie et fusillés le 27 août 1944 au lieu-dit Terre-Noire. Le nombre de victimes se monta à 28. Les circonstances précises de cette fusillade et le statut des victimes (civils, résistants, maquisards) restent inconnus jusqu'à aujourd'hui.

<sup>27</sup> Voir BA-MA, RM 45 IV/418. Kommandierender General Atlantikküste. Journal de Marche. Entrée du 8 août 1944. Dans un procès d'après-guerre, le tribunal français inculpa le chef de la 2<sup>e</sup> Division Parachutiste, le général Bernhard Ramcke, de ce forfait. Mais ses paras combattaient les Américains à l'ouest de Brest et rentrèrent dans la ville seulement à partir du 8 août.



probablement le comportement des soldats de la 3<sup>e</sup> Brigade Marine Anti-Aérienne qui devrait combattre des unités blindées bien mieux équipées et entraînées.

Quant aux « petits » massacres, il semble que ces quatre facteurs de la brutalisation sont aussi valables, même si ces massacres sont beaucoup plus difficiles à évaluer étant donné leur nombre. Toutefois, il reste la règle générale : plus une unité réunissait ces facteurs, plus le résultat de son action était meurtrier. On peut le constater pendant les opérations « Treffenfeld » dans l' Ain et le Jura en juillet 1944, « Vercors » dans l'Isère et la Drôme en juillet-août ou « Hochsommer » dans l'Isère en août 1944. Dans ces trois cas, des éléments de la 157<sup>e</sup> division de réserve y participaient, qui ne remplissait qu'une des conditions (l'expérience de la guerre contre les partisans). Même si le comportement des unités de cette division n'est pas demeuré sans taches<sup>28</sup>, il est néanmoins frappant de constater que d'autres unités qui réunissaient plusieurs des facteurs énumérés ci-dessus ont laissé une trace plus sanglante : dans l'opération « Treffenfeld » ce fut le cas avec les « Ostbataillone » et des Cosaques (qui avaient l'expérience de l'Est, jointe à l'expérience de la guerre contre les partisans)<sup>29</sup> ; dans le « Vercors », ce furent les paras de la « Kampfgruppe 200 » avec le commandant de la Sipo/SD de Lyon (idéologie nazie, unité d'élite, expérience de l'Est et expérience de la guerre contre les partisans) et la « Kampfgruppe Zabel » avec des éléments de la 9<sup>e</sup> division blindée (unité d'élite, expérience de l'Est et expérience de la guerre contre les partisans)<sup>30</sup> ; dans l'opération « Hochsommer », ce fut à nouveau le cas d'un « Ostbataillon ».<sup>31</sup>

Pour renforcer ce constat on peut aussi comparer les opérations de ratissage du 3<sup>e</sup> bataillon du régiment « Deutschland » de la 2<sup>e</sup> division blindée de SS « Das Reich » (qui réunissait les quatre facteurs) dans les Pyrénées entre le 10 et le 12 juin 1944 et celles de la « Brigade Jesser »<sup>32</sup> (qui n'avait qu'une expérience partielle de l'Est, et l'expérience de la guerre contre les partisans) dans la Creuse à la mi-juillet. Dans les Pyrénées, les SS n'ont pas seulement commis plusieurs massacres à l'encontre de la population civile, ils y tuèrent aussi des femmes et des enfants dans quelques cas. Selon des enquêtes françaises d'après-guerre 107 civils (et parmi eux des femmes et des enfants à Bagnères-de-Bigorre et à Marsoulas) trouvèrent la mort pendant ces trois journées.<sup>33</sup> Les actions de la « Brigade Jesser », frappèrent elles aussi parfois des

---

<sup>28</sup> Suivant les ordres donnés, des unités de la division brûlèrent d'innombrables maisons sur le plateau du Vercors. Voir aussi le cas de Terre-Noire mentionné plus haut.

<sup>29</sup> Le plus grand massacre commis pendant l'opération « Treffenfeld » fut celui de Dortan (Ain) le 12 et le 13 juillet avec 24 victimes, accompagné par l'incendie du village. Les auteurs appartenaient au 5<sup>e</sup> Régiment des Cosaques.

<sup>30</sup> Pour l'opération dans le Vercors, le « Kampfgruppe Zabel » était composé d'un bataillon blindé de la 9<sup>e</sup> division blindée ainsi que d'un « Ostbataillon ». Il tua 23 personnes à Die (Drôme) dont le statut en tant que victime (civils ou résistants) n'est pas connu.

<sup>31</sup> Il s'agissait de l'Ostbataillon 406 qui incendia les deux villes de La Grave et de Villar d'Arène et y viola plusieurs femmes.

<sup>32</sup> La « Brigade Jesser » était surtout composée de bataillons de sécurité (Sicherungsbataillone) de la Wehrmacht.

<sup>33</sup> Voir Archives de l'Institut für Zeitgeschichte, G 45. Übersetzung des Eröffnungsbeschlusses vom 16.10.1951. Nach der Urschrift des Gerichtsschreibers beim Oberlandesgericht (Cour d'Appel) Bordeaux. Platzek und andere. « Pyrenäen-Affäre ».



civils. La plupart des victimes étaient néanmoins des résistants.<sup>34</sup> Il est donc peu étonnant que le Commandant Militaire en France ait annoncé au début du mois de juillet 1944 à ses supérieurs hiérarchiques que depuis le débarquement allié 7900 résistants (chiffre qui comprenait des civils !) avaient été tués, dont 4000 par la seule 2<sup>e</sup> division blindée SS « Das Reich ». <sup>35</sup> Il faut ajouter que cette division n'avait combattu contre les maquis que pendant une semaine ! Et c'était la seule division qui réunissait les quatre facteurs cités plus haut, pendant la guerre contre les partisans en France à l'été 1944.

### 3. La lutte allemande contre les partisans sur les fronts de l'Est et de l'Ouest : une brève comparaison

Face aux exactions allemandes décrites dans cet article s'impose une question: peut-on comparer la lutte allemande contre les maquis français avec celle menée sur le front de l'Est contre les partisans soviétiques durant la Deuxième Guerre Mondiale?<sup>36</sup>

D'une certaine façon, la guerre contre la résistance française a été plus cruelle que dans l'Est : selon les ordres de l'OKW, le haut commandement des forces armées, tous les maquisards français devaient être traités non pas comme des combattants, mais comme des francs-tireurs. Aux yeux des Allemands, la reconnaissance des FFI comme combattants aurait remis en cause la légalité du régime de Vichy, duquel l'occupant dépendait dans beaucoup de domaines. Les résistants devaient donc être fusillés après leur capture. Sur le front de l'Est, cette attitude avait déjà changé depuis l'été 1943. Là-bas, les Allemands ne tuaient plus les partisans soviétiques après leur capture, mais les déportaient dans le Reich, pour les utiliser comme main-d'œuvre.<sup>37</sup>

---

<sup>34</sup> Voir Marc Parrotin, *La Résistance en Creuse. Historique, Martyrologe, Mémorial*, Ahun, 1995, p. 72-82.

<sup>35</sup> Voir BA-MA, RH 19 IV/134. OB West. Ic. Journal de Guerre. Notes quotidiennes 6 juin – 30 juillet 44. Conversation avec le commandant Leo le 4 juillet 1944.

<sup>36</sup> Pour la guerre contre les partisans sur le front de l'Est voir :

Timm C. Richter, « Herrenmensch » und « Bandit ». *Deutsche Kriegsführung und Besatzungspolitik als Kontext des sowjetischen Partisanenkriegs (1941-1944)*, Lit, Münster, 1998.

Timm C. Richter, « Die Wehrmacht und der Partisanenkrieg in den besetzten Gebieten der Sowjetunion », in : Rolf-Dieter Müller/Hans-Erich Volkmann (ed.), *Die Wehrmacht. Mythos und Realität*, Oldenbourg, Munich, 1999, p. 837-857.

Theo J. Schulte, *The German Army and Nazi Policies in Occupied Russia*, Berg, Oxford, 1989.

Matthew Cooper, *The Phantom War. The German Struggle against Soviet Partisans 1941-1944*, MacDonald & Jane's, London, 1979.

Peter Lieb, « Täter aus Überzeugung? Carl von Andrian und die Judenmorde der 707. Infanteriedivision 1941/42 », in *Vierteljahrshefte für Zeitgeschichte* 50 (2002), p. 523-557.

Pour deux positions opposées, voir Christian Gerlach, *Kalkulierte Morde. Die deutsche Wirtschafts- und Vernichtungspolitik in Weißrußland 1941 bis 1944*, Hamburger Edition, Hamburg 1999. Klaus Jochen Arnold, *Die Wehrmacht und die Besatzungspolitik in den besetzten Gebieten der Sowjetunion Kriegführung und Radikalisierung im "Unternehmen Barbarossa"*, Duncker & Humblot, Berlin, 2005.

<sup>37</sup> Voir Richter, *Wehrmacht...*, op.cit., p. 856.



D'une façon générale, le comportement allemand dans la guerre contre les partisans peut être caractérisé par le mot « rücksichtslos », ce qui veut dire, « sans égards » - un mot qui revient incessamment dans les instructions et les ordres concernant la lutte contre les partisans – à l'Ouest et à l'Est. À la fin de l'occupation allemande en France les ordres en provenance de l'OKW pour la lutte contre le Maquis se rapprochèrent de ceux donnés sur le front de l'Est. Ainsi, le chef de l'OKW, le maréchal Keitel, ordonna de transférer en Allemagne la population masculine dans les régions contrôlées par la résistance, au titre du service du travail obligatoire en Allemagne.<sup>38</sup> Les plus hauts militaires allemands protestèrent en vain contre cet ordre. Heureusement, le rapide repli allemand en août 1944 évita l'application de cet ordre extrême. On n'ose imaginer ce qui aurait pu se passer si la guerre avait duré plus longtemps sur la majeure partie du territoire français en 1944.

Ceci n'est cependant que spéculation et il faut se concentrer sur les faits réels. Et là, on repère rapidement de grandes différences entre l'Est et l'Ouest. Elles concernent d'abord la stratégie et les tactiques de combat. En Union soviétique l'existence de « zones mortes » était courante : il s'agissait de zones où les Allemands déportaient toute la population civile et détruisaient presque tous les villages pour ôter tout moyen de subsistance aux partisans.<sup>39</sup> En France, il n'y a jamais eu de « zones mortes » sauf dans des cas isolés et moins extrêmes comme dans le Vercors où sur le plateau des Glières.

A l'Ouest, l'idéologie nazie a joué un grand rôle dans le comportement des unités lorsque des représailles étaient ordonnées contre la population civile. Mais si l'on raisonne à une plus grande échelle, l'aspect idéologique a plutôt été absent de la lutte contre les maquis français en 1944 à très peu d'exceptions près, comme lors de l'opération « Brehmer » en Dordogne en printemps 1944. Ainsi cherche-t-on en vain l'image national-socialiste typique : « Le Juif est le Partisan », dans les journaux de marche et les rapports des unités militaires.<sup>40</sup> Au contraire, dans l'Union Soviétique les « Einsatzgruppen de la Sipo/SD » ont assassiné 500.000 Juifs sous prétexte de lutte contre les partisans.<sup>41</sup>

Les chiffres des morts sont aussi à examiner. En France à peu près 12.000 à 15.000 personnes – résistants et civils – ont trouvé la mort dans la lutte menée par les

---

<sup>38</sup> Voir BA-MA, RH 19 XII/7. Oberkommando Armeegruppe G. Id -V.O.Mil.Bef.Nr. 952/44 geh. v. 10.8.1944. Betr.: Aufbringung von Arbeitskräften aus Frankreich.

<sup>39</sup> Voir Lieb, « Täter.. » (*op.cit.* note 37), p. 549-556.

<sup>40</sup> Au cours de ses recherches, l'auteur n'a rencontré cette expression qu'à une occasion dans un rapport du « Kampfgruppe Wilde » de la 11<sup>e</sup> division blindée de la Wehrmacht. Il demandait « l'élimination des Juifs dans la région de Brive » (Corrèze) parce que ceux-ci constituaient « apparemment la colonne vertébrale intellectuelle et financière des terroristes ». Voir Archives de l'IfZ, MA 1385/1. Gen.Kdo. LVIII. Pz.Korps. Abt. Ia Nr. 682/44 geh. v. 20.6.1944. Betr.: Einsatz des verst. Pz.Gren.Rgt. 111 zur Terroristenbekämpfung im Raum um Tulle. Cette proposition ne rencontra pas l'approbation du groupe d'armée G.

<sup>41</sup> Sur ces « Einsatzgruppen », voir Hans Krausnick et Hans-Heinrich Wilhelm, *Die Truppe des Weltanschauungskrieges. Die Einsatzgruppen der Sicherheitspolizei und des SD 1938-1942*, Deutsche Verlagsanstalt, Stuttgart 1981; *Die Einsatzgruppen in der besetzten Sowjetunion 1941/42 : die Tätigkeits-und Lageberichte des Chefs der Sicherheitspolizei und des SD/Gedenk-und Bildungsstätte Haus der Wannsee-Konferenz*, édité et introduit par Peter Klein, Hentrich, Berlin, 1997.



Allemands contre les maquis.<sup>42</sup> Sans compter les Juifs morts, en Union Soviétique, il y a eu presque un demi million de morts. Même si la guerre y a duré plus longtemps, il faut donc constater que c'était à une autre échelle. Aussi, cela nous conduirait beaucoup trop loin de parler d'une « Vernichtungskrieg », d'une guerre d'extermination en France comme cela était le cas pour la guerre menée par les Allemands à l'Est. Le mot « Vernichtung », anéantissement, implique la volonté d'exterminer une partie de la population civile. En France, les militaires allemands voulaient détruire la résistance armée et non pas anéantir une partie de la population civile. On ne peut même pas dire que la guerre contre le Maquis en France a été une « guerre contre les partisans sans distinction », c'est-à-dire une guerre faite aussi contre des femmes et des enfants. Un tel ordre écrit n'a pas existé en ce qui concerne la France – très probablement même pas dans le cas de la division « Das Reich », de triste renom. Ce fut le contraire sur les fronts de l'Est, du Sud-Est de l'Europe et même en Italie.<sup>43</sup> Pour les hauts militaires allemands, la résistance armée française était un problème militaire à l'arrière du front et non pas un problème idéologique.

---

<sup>42</sup> Sur ces chiffres, voir la thèse de doctorat de l'auteur.

<sup>43</sup> Sur cet ordre de Keitel, voir IMT, tome 39. Der Chef des Oberkommandos der Wehrmacht. Nr. 004870/42 g.Kdo.WFSt./Op (N). 16.12.1942. Betr.: Bandenbekämpfung (document: 066-UK). Le haut commandant des forces allemandes dans le Sud-Ouest, le maréchal Kesselring, a introduit cet ordre en Italie en 1944. L'ordre avait été également diffusé en France, mais seulement aux divisions qui devaient se rendre sur le front de l'Est.



### **Bibliographie des travaux de l'auteur:**

*Konventioneller Krieg oder NS-Weltanschauungskrieg? Kriegführung und Partisanenbekämpfung in Frankreich 1943/44* [Guerre conventionnelle ou guerre idéologique ? Conduite de guerre et lutte contre les partisans en France 1943/44], Oldenbourg, Munich, 2007.

« Täter aus Überzeugung? Carl von Andrian und die Judenmorde der 707. Infanteriedivision 1941/42 », in: *Vierteljahrshfte für Zeitgeschichte* 50 (2002), p. 523-557. Traduction biélorusse de cet article dans : *Belarus' i Hermanija. Historyja i sucasnisc'*, tome 2, Minsk, 2003, p. 115-121.

« Zwischen den Fronten. Die normannische Zivilbevölkerung während der Invasionskämpfe im Sommer 1944 », in : *Besatzung. Funktion und Gestalt militärischer Fremdherrschaft von der Antike bis zum 20. Jahrhundert*, édité par Günther Kronenbitter, Markus Pöhlmann et Dierk Walter, Ferdinand Schöningh, Paderborn, 2006, p. 191-200.

Plusieurs comptes rendus d'ouvrages dans *Francia* (revue de l'Institut Historique Allemand de Paris) et dans *Sehepunkte* (journal de recensions sur le web de l'Institut für Zeitgeschichte).



## ***1944 : les logiques de répression de Vichy***

***par Pierre Laborie (directeur d'études à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales)***

Historiens ou non, c'est toujours du présent que nous observons le passé. Nous savons ce qui est advenu après les événements ou les périodes que nous nous efforçons de restituer et d'expliquer. Mais nous savons aussi qu'une bonne compréhension du passé exige de faire le plus possible abstraction de ce que la suite nous a appris, d'un futur en partie imprévisible que les contemporains ignoraient, que parfois ils ne pouvaient même pas concevoir ou imaginer. Doit-on redire que la voyance ne fait pas bon ménage avec l'histoire, que celle-ci ne doit pas être confondue avec un rite de divination ? Redire que ceux qui l'écrivent ne doivent pas se laisser abuser par ce qui est arrivé ensuite, spécialement par le sens et la force démonstrative d'un éventuel dénouement ?

Aussi heureux soit-il, celui de l'été 1944 ne fait pas exception. Avec son bouillonnement, ses rêves et ses explosions de joie, il est resté avant tout celui de la Libération et il fut bien un temps de libération, au plein sens du terme. Mais, même si le mot sonne juste, il ne doit pas servir d'écran et masquer ou gommer ce qui a immédiatement précédé : pour des millions de Français, les derniers mois de l'Occupation, entre l'hiver et l'été 1944, furent les plus longs. Pour beaucoup ils furent les plus durs, les plus angoissants, les plus meurtriers, les plus chargés de détresse et de souffrance.

Partout, dans un climat de tension alourdi, des drames innombrables et singuliers ont accompagné les grandes tragédies collectives qui ont laissé dans la mémoire les blessures irréparables que l'on connaît. Pendant cette période, si de fortes variables dans les cas de figure et si des différences régionales marquées rendent fragile l'affirmation trop générale d'un pays en «guerre civile», on ne peut cependant ignorer la réalité, et parfois l'intensité, des affrontements entre Français. Proches ou non de l'expérience vécue, ils ont marqué les esprits et constitué un ressort majeur des comportements d'ensemble. La hantise d'être au bord de divisions irréversibles, et de revoir la nation à nouveau déchirée, a contribué, avec la lassitude, à l'état de vulnérabilité de l'opinion. Conditionnée par les logiques habituelles de la peur, la perspective du retour de la guerre en France a prolongé les balancements du sentiment dominant, entre le rejet de l'occupant et de ses séides, l'attente impatiente de la bataille libératrice, et des inquiétudes liées autant à son déroulement qu'à ses lendemains incertains.

### **Bref aperçu du contexte**

Sur cette toile de fond, quatre données essentielles marquent le contexte du printemps et des premières semaines de l'été 1944 : l'escalade, la virulence et la brutalité des représailles allemandes, la radicalisation de la politique de répression menée par Vichy, l'extension et le durcissement des bombardements alliés, le



développement des actions de résistance. Seules les logiques de répression de l'Etat français seront abordées dans cette communication. Toutefois, et sans entrer dans le détail des événements, quelques autres faits doivent être remis en mémoire.

Il faut en particulier insister sur le renforcement de l'appareil d'occupation allemand, considérable depuis la fin de 1943. Sur les 60 divisions qui tiennent le front Ouest, près de 50 se trouvent en France, en majorité dans les zones littorales. Plus de trente d'entre elles (31 ou 33 selon les sources) stationnent du sud de la Bretagne à la frontière belge, plus de 16 au sud d'une ligne Nantes-Genève, dont douze réparties entre les régions côtières du Sud-ouest et du Sud-est<sup>44</sup>. Dans tous ces territoires, la forte densité de l'armée d'occupation bouleverse profondément la vie quotidienne des habitants (interdictions en cascade, contraintes incessantes, réquisitions, déplacements forcés ou empêchés, etc). Partout pesante, de plus en plus étouffante, la présence allemande devient insupportable quand elle se traduit, comme cela devient le cas en 1944, par une exacerbation de la violence contre les populations civiles. Des rafles aveugles suivies de déportations (comme à Figeac dans le Lot, à Annecy en Haute-Savoie ou à Saint-Claude dans le Jura), aux exécutions sommaires et aux massacres collectifs (comme en Dordogne ou à Ascq au début du printemps), les représailles restent d'ampleur inégale mais se répètent à cadence accélérée. Le fait qu'au même moment des avions amis sèment aussi la mort rend la situation encore plus intenable. Les bombardements alliés s'intensifient en effet, plus massifs et meurtriers semaine après semaine, avant même les raids gigantesques qui précéderont le débarquement. Les ports et les villes importantes sont les plus touchés. Les 26 et 27 mai 1944, 25 villes sont ainsi bombardées, avant le déferlement que la Normandie va connaître...

C'est dans ce climat que le maréchal Pétain sort de son isolement. Pour la première fois depuis juin 1940, il revient à Paris le 26 avril 1944, quelques jours après les terribles bombardements sur le XVIII<sup>e</sup> arrondissement qui ont fait 438 morts et plus de 2000 blessés. Même si elle est limitée et chargée d'un sens particulier, très éloigné d'une adhésion politique à ce que représente alors le régime de Vichy, la ferveur exprimée une fois encore à l'égard du vieil homme de 88 ans est indéniable. Elle témoigne d'un état émotionnel perturbé, d'un va-et-vient incessant entre les sentiments contradictoires de la partie de la population prise dans la tourmente, sur fond d'épuisement, entre espoir et désarroi.

Pour la Résistance, cette période est également une des plus tragiques de son histoire. Anciens ou nouveaux, qu'ils participent directement ou non à la lutte armée, les résistants de 1944 sont ceux qui ont les chances de survie les plus courtes. Des coups terribles leur sont portés partout : arrestations et mort de hauts responsables (Jean Cavailès, Pierre Brossolette, Jacques Bingen, Joseph Epstein, Marc Bloch, Gilbert Dru...), nombreux réseaux et directions de mouvements décapités, services détruits

---

<sup>44</sup> Informations recoupées à partir des travaux de Hans Umbreit, du livre de Ahlrich Meyer, *L'occupation allemande en France*, Privat, 2002, ainsi que des thèses d'Eugène Martres, *Le Cantal de 1939 à 1945. Les troupes allemandes à travers le Massif Central*, Ed. de Borée, Cournon d'Auvergne, 1993, et de Jean Quellien, *Opinions et comportements politiques dans le Calvados sous l'occupation allemande*, Presses universitaires de Caen, 2001. Les effectifs des divisions varient de 13000 à 18000 hommes, en fonction de divers critères dont le corps d'appartenance et la qualité du personnel (rapport entre Stammpersonal et Ersatzpersonal).



(imprimeries de Combat), maquis décimés (Ain, Jura, Les Glières), organisations démantelées (à l'exemple de la MOI-FTP de la région parisienne avec les fusillés de «l'Affiche rouge»), exécutions collectives de prisonniers (à Lyon, Caen, Toulouse, au Fort de Romainville), déportations systématiques.

## Vichy : la fuite en avant d'un Etat policier

Vichy, quant à lui, voit sombrer en 1944 deux de ses principes fondateurs, les seuls qui auraient pu servir encore de dernière justification à l'existence du régime : assurer la protection des Français et préserver l'unité de la nation. Or, non seulement les populations sans défense sont livrées à la fureur des représailles allemandes, mais les forces du maintien de l'ordre de l'Etat français sont mises au service d'un système policier et répressif dirigé lui aussi contre d'autres Français. Les gouvernants de Vichy se sont enfermés dans la nasse d'une fuite en avant, dans les dérives extrémistes d'un «Etat milicien» et dans un processus de collaboration poussé au terme ultime de sa logique. La radicalisation y tient lieu de perspective, à la fois de but et de moyen, sans autre issue que la mécanique infernale de la violence . Illusions, obsessions, répression et fascisation pourraient constituer ainsi les mots-clés d'une évolution dont quelques traits seront rapidement esquissés.

Rejetés par une très large majorité de Français, les hommes de Vichy continuent à vivre dans un univers d'illusions, dans les contradictions et le déni du réel. L'affirmation répétée selon laquelle la France «n'est pas dans la guerre» laisse entendre que le régime, tout en collaborant avec l'Allemagne, pourra jouer un rôle de médiateur et peser sur l'issue du conflit. Laval et son entourage croient pouvoir tirer profit de la mésentente entre le général de Gaulle et les Etats-Unis, comme de la tension jugée irréversible entre les Alliés et l'URSS. De plus, contre toute évidence là encore, le maréchal Pétain est entretenu dans la conviction qu'il reste un recours ultime, le seul capable de réconcilier et de rassembler à nouveau les Français face au danger de guerre civile.

Les illusions demeurent et les obsessions restent inchangées. Prisonnier d'une vision idéologique qui lit dans tout dérèglement le signe d'une agitation séditeuse et d'un plan concerté de subversion, Vichy vit depuis toujours dans la hantise du désordre. En janvier 1944, le maréchal Pétain rappelait à Laval que le maintien de l'ordre restait sa «préoccupation dominante» en ajoutant : «c'est à la fois l'intérêt du pays et une exigence des autorités d'occupation»<sup>45</sup> . La répression contre *l'ennemi intérieur*, diabolisé dans la notion raccourcie de *judéo-bolchevisme*, est menée avec d'autant plus d'ardeur qu'elle rejoint une autre obsession du régime, celle de l'affirmation de sa souveraineté. Souveraineté pourtant de plus en plus virtuelle, sans vraie légitimité, et qui, précisément, ne trouve plus guère à s'exprimer qu'à travers l'appareil répressif des forces du maintien de l'ordre. Gendarmerie, GMR<sup>46</sup> et police rassemblent environ 120.000 hommes y

---

<sup>45</sup> Cité par Jean-Pierre Azéma, « La Milice », *Vingtème Siècle, Revue d'Histoire*, oct-déc. 1990.

<sup>46</sup> Groupes mobiles de réserve.



compris, respectivement, les 30.000 et 17.000 hommes des polices urbaines et parisiennes. À partir de 1944 on peut y ajouter les effectifs de la Milice ; sur un peu plus de 30.000 adhérents, moins de la moitié ont un rôle actif et 7000 environ constituent les unités d'intervention de la Franc-garde.

En 1944, les bouleversements qui interviennent dans le personnel dirigeant, au plus haut niveau de l'appareil d'Etat, modifient les rapports de force. Ils amènent un nouveau partage du pouvoir et traduisent une claire volonté de durcissement qui conduit à une amplification considérable de la politique de répression. Après la crise de novembre 1943 qui a relégué Pétain sur le banc de touche, plusieurs ministres, hauts conseillers et proches du maréchal ont été arrêtés ou ont pris la fuite<sup>47</sup>. Bien que proche de Laval, René Bousquet a été écarté. Le 30 décembre 1943, sous la pression des Allemands, le chef de la Milice et officier de la Waffen-SS Joseph Darnand est devenu secrétaire général au maintien de l'ordre. Le 7 janvier 1944, c'est le milicien Philippe Henriot qui est nommé secrétaire d'Etat à la propagande et à l'information. Au mois de mars, Marcel Déat entre à son tour au gouvernement. Tout au long de la période, les nominations de collaborationnistes et de miliciens à des postes clés vont se succéder. Ils investissent en priorité le corps préfectoral, celui des intendants de police, les renseignements généraux et l'administration pénitentiaire.

## Logiques de répression

Ces changements prennent tout leur sens dans le contexte de guerre totale menée par l'Allemagne et dans la volonté affirmée d'une collaboration renforcée, revendiquée comme la seule « solution française réaliste », par un Etat se disant par ailleurs maître de ses décisions... Si les ressorts essentiels de la politique répressive de Vichy se trouvent évidemment là, trois grandes logiques peuvent éclairer les orientations brutales qu'elle prend en 1944.

### ***1. Affirmer la souveraineté de l'Etat***

En première ligne vient la volonté d'affirmer la légitimité de l'Etat français et d'imposer les marques de sa souveraineté pour la voir reconnue en toutes circonstances. Le maintien de l'ordre est une des priorités de Vichy et il veut montrer l'efficacité de son action dans un domaine qu'il considère comme de son seul ressort. Il s'agit de le démontrer, et au besoin, comme pour les rafles des juifs en 1942, en faisant du zèle pour occuper le terrain, en précédant les intentions de l'occupant. L'essentiel tient en peu de mots : l'ordre doit régner, il appartient à l'Etat de le faire respecter, cette prérogative relève de sa seule autorité et elle justifie la légitimité de son existence. De telles affirmations ne sont pas neuves, elles n'arrivent plus à convaincre que ceux qui le sont déjà, mais elles prennent une nouvelle coloration en 1944, avec le rôle attribué à la

---

<sup>47</sup> Evictions, arrestations, et parfois déportations, le plus souvent dans des conditions particulières, qui permettront à certains de ces anciens responsables de Vichy de se présenter ensuite comme victimes de l'occupant, voire comme « résistants ». René Bousquet, contraint de partir en Allemagne le 9 juin 1944, usera de cet argument.



Milice. Le 10 janvier 1944, un décret de Laval place en effet l'ensemble des corps, services et forces de police sous l'autorité de Darnand<sup>48</sup>. Deux grandes initiatives en découlent : la création de juridictions d'exception chargées d'exercer une justice expéditive et le lancement d'opérations d'envergure contre les maquis.

La loi du 20 janvier 1944 institue les cours martiales, ouvertement chargées de mater la résistance armée par la terreur. Laval justifie la mesure en disant vouloir à la fois en finir avec les auteurs de désordre et mieux protéger les magistrats. Les modalités de fonctionnement sont fixées par un arrêté du 14 février : trois juges désignés, à l'identité non divulguée, décident du sort des prévenus qui comparaissent sans avocat. Le verdict de culpabilité entraîne la condamnation à mort, immédiatement suivie d'effet. Les cours martiales ont siégé dans 25 villes des deux zones, et ce quadrillage témoigne de la détermination du pouvoir en matière de répression. Environ 200 exécutions auront lieu dans de telles conditions, avec les chiffres les plus élevés pour Lyon, Annecy, Thonon, Paris, et Eysses (centre pénitentiaire proche de Villeneuve-sur-Lot).<sup>49</sup>

Les actions spectaculaires contre les maquis constituent l'autre volet de la guerre franco-française et de la chasse aux résistants. Entre autres faits, l'opération la plus significative est menée à la fin de l'hiver 1944 en Haute-Savoie, contre le maquis des Glières, commandé par un ex-officier du 27e B.C.A<sup>50</sup>, le lieutenant Morel. Dirigée par un colonel des GMR (Lelong), elle mobilise 1700 hommes dont un millier de miliciens. Incapables d'emporter la décision, les forces de Vichy doivent faire appel à un régiment de la Wehrmacht qui donne l'assaut et reprend le contrôle du secteur le 26 mars. En revanche, lors du bouclage et de la quasi mise en état de siège de la ville d'Annecy, la Milice fait régner un climat de terreur par ses méthodes. Sans faire allusion à l'intervention allemande, Philippe Henriot exploita basement la «victoire» de l'ordre milicien en avilissant le combat des maquisards.

## **2. Lutter contre la menace bolchevique**

Pour le gouvernement Laval, on le sait, parmi tous les dangers qui pèsent sur la France, le risque d'une révolution communiste est le plus réel et le plus menaçant. Là encore le discours n'est pas neuf<sup>51</sup>, mais il est devenu central. C'est lui qui fournit maintenant la justification décisive de la collaboration et la propagande ne cesse de le marteler, en jouant sur la peur. Parfaitement rodée, l'argumentation peut se résumer ainsi : le problème n'est pas de savoir si une victoire allemande risque de germaniser la France, mais de savoir si l'Allemagne sera ou non assez forte pour la protéger du

---

<sup>48</sup> Pouvoirs encore accrus par la loi du 15 avril 1944 : la Garde et les GMR passent sous l'autorité du ministère de l'Intérieur, la gendarmerie sous celle des intendants de police, miliciens en majorité. Le 13 juin, Darnand devient secrétaire d'Etat à l'Intérieur avec des compétences encore étendues.

<sup>49</sup> Ces informations sont tirées de l'ouvrage de Virginie Sansico, *La justice du pire, les cours martiales de Vichy*, Payot, 2003.

<sup>50</sup> Bataillon de chasseurs alpins.

<sup>51</sup> On se souvient des discours de Laval après son retour au pouvoir en avril 1942. «Le combat gigantesque que mène l'Allemagne contre le bolchevisme n'a pas seulement étendu la guerre. Il en a révélé le sens» (20 avril 1942). «Je souhaite la victoire de l'Allemagne parce que, sans elle, le bolchevisme demain s'installerait partout» (22 juin 1942).



bolchevisme. L'armée allemande constitue le seul rempart contre la bolchevisation de la France et c'est pourquoi nous devons l'aider par tous nos moyens. En novembre 1943, à l'occasion de déclarations devant deux assemblées de maires (dans le Sud-Est, puis dans le Cantal), Pierre Laval reprend inlassablement le refrain. À cette date toutefois, il distingue encore les patriotes égarés des vrais terroristes qui forment l'armée du désordre, ceux de l'armée Rouge en Espagne et des Brigades internationales qui veulent exploiter la situation au profit d'une révolution bolchevique sanglante<sup>52</sup>. En prenant le soin de réaffirmer l'amour qu'il porte « à son pays, à son clocher, à son village », Laval précise à nouveau l'objectif de sa politique : « que l'Allemagne ne soit pas trop forte pour nous étreindre mais assez forte pour que le bolchevisme ne puisse pas, lui, nous supprimer » (9.11.1943).<sup>53</sup>

Le maréchal Pétain est sur la même ligne. Dans l'allocution du 28 avril 1944 où il dénonce l'indiscipline qui engendre le terrorisme et la dissidence qui prépare les voies du communisme, il félicite publiquement les «troupes fidèles» de la Milice et lie le sort du pays à celui des occupants : «...quand, grâce à l'Allemagne, notre continent sera définitivement à l'abri du danger que fait peser sur elle le bolchevisme... la France retrouvera et affirmera sa place.»

### **3. L'engrenage de la radicalisation**

Les condamnations sélectives de l'automne 1943, entre «bons et mauvais» résistants, cadrent mal avec l'idée que Darnand et les siens se font des objectifs et des vertus curatives de la répression. Dès le 10 février 1944, le secrétaire général au maintien de l'ordre exprime on ne peut plus clairement son sentiment : «Je ne fais aucune différence entre les hors-la-loi ; nous ne ferons pas de différence entre les assassins et les égarés dès l'instant où ils sont décidés à résister». Des notes et directives successives envoyées aux responsables du maintien de l'ordre traduisent cette fermeté. Elles demandent que tout individu armé refusant d'obtempérer soit considéré comme un ennemi public et traité comme tel. D'une façon générale, et comme les faits le prouvent lors de la répression qui suit l'affaire des Glières, la guerre est ouvertement déclarée à la résistance condamnée en bloc, comme fourrier naïf ou complice du communisme international. L'idée que les chefs de la résistance ne sont que des pantins manipulés par le Komintern, Thorez, Marty ou autres, est un des thèmes journaliers des interventions radiophoniques de Philippe Henriot.

Avec le débarquement, la dureté de la bataille de France, le déchaînement de violence des Allemands et la multiplication des foyers de résistance, ce qui reste de Vichy entre dans un processus de radicalisation qui ne se nourrit plus que de son seul aveuglement. Le régime en est réduit à la seule expression de la force, quand elle ne lui fait pas encore défaut, et la Milice, de plus en plus isolée, s'enfonce dans une logique de guerre civile. Les assassinats d'Hélène et de Victor Basch (10 janvier 1944), de Jean Zay (20

---

<sup>52</sup> Si cette distinction (provisoire) témoigne de l'anticommunisme constant de Laval, elle peut aussi servir une stratégie visant à dissocier, pour les diviser et les couper de l'opinion, les composantes de la Résistance.

<sup>53</sup> Voir Jean-Paul Cointet, *Pierre Laval*, Fayard, 1993.



juin 1944), de Georges Mandel (7 juillet 1944) en sont les symboles les plus éloquents<sup>54</sup>. La seule voie consiste à franchir chaque fois une étape de plus dans le pire, à imposer par la peur et la terreur ce qui n'a pu être obtenu par la persuasion et le partage des convictions. On sait comment finira l'aventure, dans l'exil et les ultimes combats contre l'armée Rouge pour certains, devant les tribunaux de l'épuration et les pelotons d'exécution pour d'autres.

Non seulement l'Etat français de Vichy a échoué dans les habillages successifs de son ambition initiale - en particulier sur les questions centrales du projet culturel, de l'unité et de l'identité nationales -, mais la dernière phase de son histoire a mêlé le sang à la honte de la collaboration, dans une France déchirée. L'identification du régime à la seule image de l'Etat policier et répressif de 1944 serait évidemment sommaire et fallacieuse. Cependant, on doit bien constater que la mécanique implacable qui mène au processus final de fascisation n'est souvent que l'expression extrême de logiques politiques et culturelles présentes dès 1940. Dans le nombre, la religion de l'obéissance absolue et l'idéologie de l'exclusion sont de celles qui ont conduit à l'irréparable. Sans faire preuve de complaisance pour des défaillances trop nombreuses, on peut rappeler que la grande majorité de la population, vite détachée du régime, ne s'est en aucun cas reconnue dans cette «France-là». La Milice, par exemple, n'a jamais suscité d'autres sentiments qu'une haine sans partage, relevée partout, y compris dans les rapports de ses propres apologistes. À un moment où les alignements de pourcentages d'opinions tiennent lieu de raison, et où il est de bon ton d'opposer la «masse inerte» de la population aux deux minorités «d'importance égale», il pourrait être judicieux de ne pas s'arrêter à la seule «vérité» des chiffres pour juger des comportements collectifs. Sans parler de ce qui tient à la nature propre des deux types d'engagements, la réception sociale des choix en faveur de la résistance ou de la collaboration, leur constance et leur appropriation respective mériteraient attention. Les niveaux de solidarité exprimés à l'égard des deux camps devraient apporter des éléments de réflexion sur la manière dont la société française s'est reconnue en eux, en 1944 ou avant. Et, par là, interroger le sens des clichés installés qui prétendent en rendre compte.

---

<sup>54</sup> Symbole du Vichy milicien et propagandiste redouté pour son talent d'orateur, Philippe Henriot est exécuté le 28 juin 1944, à son domicile, par un commando de résistants.



EDITIONS ELECTRONIQUES

LA REPRESSION EN FRANCE A L'ETE 1944

ACTES DU COLLOQUE ORGANISE PAR LA FONDATION DE LA RESISTANCE ET LA VILLE DE SAINT-AMAND-MONTROND A SAINT-AMAND-MONTROND LE MERCREDI 8 JUIN 2005

## **DEUXIEME PARTIE : LA REPRESSION ALLEMANDE DANS LE CHER A L'ETE 1944**

---



## **Les Allemands**

**par Benoît Thiault (Musée de la Résistance et de la Déportation de Bourges, Archives départementales du Cher).**

### **Introduction**

Le débarquement allié du 6 juin 1944 en Normandie déclenche partout en France et dans le Cher, les actions de la Résistance : sabotages, guérilla, insurrection de certaines villes comme Saint-Amand-Montrond ; et va donc provoquer une réaction allemande avec la réouverture des contrôles à la ligne de démarcation début juillet, le renforcement des arrestations policières et l'utilisation de colonnes allemandes de répression comme à Saint-Amand. Cette répression organisée sévit jusqu'au 16 août, date de l'ordre du repli allemand, pour laisser place aux exactions des troupes du Sud-ouest en retraite.

### **I°) Du 6 juin au 16 août**

#### **1. La répression le 8 juin à Saint-Amand**

Pour répondre à l'attaque du siège de la Milice et la prise de la ville (sous-préfecture, PTT) par les maquis FFI/FTP , l'opération de représailles montée le 8 juin au matin à Saint-Amand est menée par des troupes allemandes non cantonnées dans le Cher mais venues de l'Allier. Ce n'est pas la division Das Reich mais un bataillon du 1000ème régiment de sécurité de la Brigade Jesser. Ce sont des parachutistes en tenue de camouflage cantonnés à Avernay transportés dans des camions appartenant à la ville de Moulins : « *Gienstell, 2 DSP n° 2 L45151 ALDO PARIS régiment aéroporté.* »<sup>55</sup>

Le gros de la troupe est précédé par des éléments parachutés. « *Entre une et deux heures du matin, ce fut un ronronnement d'avions volant à basse altitude. Pour moi il n'y avait aucun doute, il s'agissait d'un parachutage de troupes allemandes dans la grande plaine qui longe la Marmande, connue sous le nom de plaine de Malvaux. Nous allions pas tarder à en avoir confirmation, vers 4 heures du matin leurs bottes martelaient le chemin de la ferme.* »<sup>56</sup> Vers 5 heures, ils investissent la ville mitraillant tout ce qui bouge maquisards et civils. Les FFI Pactat, Petit, Brunet, Sagnelonge, Girardhello, qui

---

<sup>55</sup> AD 18 : 11 J 8 Comité Berrichon du Souvenir , état des crimes corporels des allemands : rapport sur Saint-Amand.

<sup>56</sup> La véridique histoire d'Alcide Métier, témoignage dactylographié.



n'avaient pas quittés la ville avec le reste du maquis la veille pour se replier vers la Creuse, sont exécutés. Le capitaine de gendarmerie Cholet qui voulait s'interposer reçoit une balle en pleine tête. Le chef cantonnier Aumoine, messieurs Coquet, Perrot, Verdier, le facteur Marmoin et Mme Floquet sont tués. Quelques bâtiments sont incendiés. Un avion d'observation allemand qui vole trop bas s'écrase après avoir heurté un arbre.

Vers 13h 30, de nouvelles troupes venues de Montluçon avec tanks et mortiers entrent dans St-Amand. Une certaine confusion semble régner. « *Les troupes allemandes arrivées le matin, la Milice et le 1<sup>er</sup> RF tirent sur ces nouveaux arrivants, ils finissent par se reconnaître et pour s'excuser entre eux de leurs erreurs, ils prétendent avoir reçu des coups de feux tirés de la place Mutin et déclenchent le tir incendiant cinq immeubles* ». <sup>57</sup>

D'autres maquisards sont exécutés vers 15 heures aux murs des fusillés : Charles Deurwaverder, Alyre Aubrun, Denis Lagarenne, Gaston Beau, Didier Gerbaud, Paul Guyot, Louis Metenier , Roger Marcel. Le bilan de cette triste journée est de 19 morts. Des otages sont pris parmi les civils et enfermés à la poste.

Dans la nuit, le gros de troupes allemandes, qui n'a subi aucune perte, repart dans l'Allier, laissant quelques éléments pour aider la Milice.

## ***2. La Sicherheitspolizei de Bourges, les derniers crimes de la Gestapo : arrestations, tortures, déportations***

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 1942, le commandement militaire en France (Militärbefehlshaber in Frankreich) a perdu ses pouvoirs de police au profit des SS, du RSHA (Reichsicherheitshauptamt) qui regroupe différents services de police du Reich (Sicherheitspolizei ou Sipo) ou de renseignement (Sicherheitsdienst ou SD), avec les pleins pouvoirs donnés à Paris au général Oberg nommé Höhere SS und Polizei Führer.

Des Kommandos de la Police de sûreté s'installent dans chaque préfecture régionale. L'Aussendienststelle (l'antenne) de Bourges installée rue Michel de Bourges avec son annexe à Vierzon boulevard de la liberté dépend du Kommandeur régional d'Orléans : Fritz Merdsche<sup>58</sup>.

Depuis novembre 1942, l'ancienne zone non occupée du Cher passe sous l'autorité de l'Etat-Major de liaison 990 (Verbindungstab) de Châteauroux chargé des rares troupes d'opération. La compétence en matière de police dépend en principe de la Sicherheitpolizei de Châteauroux ; mais c'est la Gestapo de Bourges « qui pourtant ne serait pas compétente dans la circonscription du sous-préfet de Saint-Amand »<sup>59</sup> qui s'avère la plus efficace dans la lutte contre les résistants.

---

<sup>57</sup> AD 18 : 11 J 16 Récit d'un témoin : E. Baron, président du souvenir français Saint-Amandois en 1945. Sur les destructions, cf. le document 1 en annexe.

<sup>58</sup> Cf. le tampon officiel de cet organisme reproduit en annexe (document 2).

<sup>59</sup> AD 18 Z 1487 : rapport du sous-préfet de Saint-Amand.



Elle est composée d'une quinzaine d'Allemands :

Chef : Eric Hasse.

Sous-chef : Kurt Ridel, Fritz Choulz Bazedo.

Secrétaire interprète : Annie Fourmann (maîtresse de Hasse).

Chef des prisonniers : Haupscharführer Ernst Basedow (condamné à dix ans de prison après la Libération).

Dreyer, dit *Roberts*, chef du bureau de renseignement, reçoit toutes les délations des traîtres français.

Max Winterling, responsable de la section 4 A chargée de la répression des communistes ; son adjoint est le français Paoli (voir ci-dessous).

Wilhem Saumann, dit *Willy*, chef de la police criminelle.

Autres agents : Bués tué à Veaugues en mai 1944, Fritz Shulz, Walter Henke, Jong Knittel, Peter Emmerich, Willy Roch, Hermann Yeuness, Hermann Yepes.

Des agents français dont les plus redoutables sont Roger Picault, dit *Rissler* (né en 1920 à Dun sur Auron) en fuite en Espagne après la guerre, condamné à mort par contumace, et Pierre Paoli<sup>60</sup> (né en 1921 à Aubigny sur Nere), fusillé le 15 juin 1946 à Bourges, apportent leur aide précieuse par la connaissance du terrain et des personnes. Paoli va arrêter une quinzaine de personnes à Aubigny au cours de l'été. Ils participent aux côtés des Allemands à la traque des résistants, s'infiltrent dans les mouvements, procèdent à de nombreuses arrestations suivies de déportations dans les camps de concentration nazis, dans le plus grand secret comme le prévoit le Décret Nacht und Nebel (« nuit et brouillard ») du 7 décembre 41.

Paoli, nommé Scharführer par Hasse, espère obtenir la nationalité allemande ; il dirige lui-même les soldats allemands dans certaines opérations. Blessé lors d'un attentat commis par les FTP à Aubigny en mars 1943, il va s'acharner à partir de l'automne sur les ennemis du Reich : communistes, résistants, juifs. Il emploie toutes sortes de tortures lors des interrogatoires pour faire parler ses victimes : coups de nerfs de bœufs, pendaison par les pieds, baignoire, goutte d'eau, allumettes enflammées sous les ongles, cordon bickford, menace et pression morale ....

Du mois de juin 1944 jusqu'au 6 août, date de son départ de Bourges, Paoli procède encore à une quarantaine d'arrestations généralement suivies de déportation. Plusieurs personnes décèdent suite aux mauvais traitements infligés lors des tortures, comme le comte de Nétumières, Lucien Vanhaeren, et l'agent de liaison FTP Michel Perry. Il participe au premier massacre des puits de Guerry le 24 juillet 1944.

### 3. La Wehrmacht

Elle conserve le contrôle de la Feldgendarmerie, le gestion de la prison du Bordiot<sup>61</sup> et prononce les derniers jugements du tribunal de la Feldkommandantur 776 de

---

<sup>60</sup> Cf. photo en annexe (document 3).

<sup>61</sup> Rappelons le rôle admirable du gardien allemand Aloïs Stanke, le frère franciscain Alfred qui soigne, reconforte et aide les prisonniers en faisant passer des messages pour les familles.



Bourges - en l'occurrence pour des affaires dont le Feldkommandant von Bitra s'est occupé directement. Le 9 juin 1944, sept FTP sont arrêtés près de La Chapelle d'Angillon avec une mitrailleuse.

Ils sont fusillés le 16 juin 1944. Les derniers fusillés après jugement le 11 juillet 1944 sont trois maquisards capturés au cours des combats de Souesmes (Loir et Cher) le 17 juin.<sup>62</sup>

La Feldgendarmarie de Vierzon avec l'adjudant-chef Spygly est également très active dans la répression des maquis : arrestation et exécution des FTP Deschodt et Bigot, attaque de la ferme de la Goubarderie à Genouilly le 8 juillet, le 16 août arrestations et disparitions de plusieurs Vierzonnais.

### **Le village martyr de Thauvenay (25 juin 1944)**

Cette opération est menée par le lieutenant Eberle et l'adjudant Bross de la place de Cosne sur Loire (Nièvre). Un véhicule réquisitionné conduit sous la menace par un chauffeur français Monsieur Benoît et occupé par des Allemands déguisés en FFI arrive en début d'après-midi à Thauvenay. « *Apercevant un groupe de jeunes le camion ralentit et stoppe ; un des occupants agita un fanion anglo-saxon ce qui mit en confiance les spectateurs. En un clin d'œil l'équipage du camion est à terre court sur les jeunes et leur intime l'ordre de se coucher sur le sol. Un jeune essayant de se sauver, ils tirent et tuent les deux frères Robert et Maurice Mollet.* » Un quart d'heure plus tard un adjudant allemand est tué par un résistant étranger au pays. Des renforts sont demandés à Cosne. Les Allemands chassent alors les habitants de leur demeure, pillent et incendient le village (23 logements détruits). Cinq autres victimes sont massacrées : les jeunes Doucet, Laveve, Josserand, Lucien Maillard et un enfant de 7 ans, Raymond Voyemand.<sup>63</sup>

11 personnes sont arrêtées puis relâchées le 4 juillet, mais 3 sont déportées.

## **II° Les exactions et représailles des colonnes allemandes en repli du Sud-Ouest de la France**

Un ordre du commandant en chef des Armées de l'Ouest connu sous le nom d'« *Ordre Sperrle* » daté du 2 février 1944, indique qu'en cas d'attaque d'une troupe par un Kommando, la riposte par arme à feu doit être immédiate. « *Si des innocents sont frappés, ce sera regrettable, mais la faute incombera uniquement aux terroristes.* » Les troupes attaquées pourront isoler la zone où a eu lieu l'agression et arrêter tous les civils indistinctement. Les maisons d'où les coups de feu pouvaient être partis seront

---

<sup>62</sup> Cf. leurs avis d'exécution en annexe (document 4).

<sup>63</sup> Cf. en annexe les photos des destructions et des victimes à Thauvenay (document 5).



incendiées. Seul le chef de groupe qui aura fait preuve de faiblesse en pareil cas sera sévèrement puni. La sévérité excessive des mesures prises ne pourra au contraire, entraîner aucune punition.

Ainsi se trouvaient excusés d'avance les pires excès commis par les troupes en repli en août 1944.

L'évacuation du Sud-Ouest de la France ordonné par Hitler le 16 août s'opère en plusieurs phases. Les troupes du Sud-Ouest se replient en trois groupements.

Le groupement de tête von der Kammer : 41 000 hommes (repli par le Cher-Nord fin août).

Le groupement centre Wurzer : 27 000 hommes.

Le groupement sud colonne Elster : 20 000 hommes.

Au total, 88 000 hommes vont déferler à travers le Cher.<sup>64</sup>

Dans le département, l'ordre de repli est exécuté rapidement mais le bon déroulement des départs est souvent contrarié par les maquis.

### **1. Saint-Just**

Ainsi au matin du 20 août des éléments de la garnison de Bourges (et avec eux des membres de la Convention d'Armistice, la directrice du foyer du soldat) commencent à partir. Ils sont interceptés à Saint-Just par 11 soldats du 1<sup>er</sup> RI qui réussissent à bloquer le convoi pendant trois heures. Les Allemands ont 5 morts et plusieurs blessés. Des renforts venus de Bourges avec des canons finissent par venir à bout de cette résistance. 4 soldats du 1<sup>er</sup> RI blessés sont achevés à coup de crosses et défigurés. Ces actes odieux très courants chez les Allemands en déroute provoquent la colère du colonel Bertrand qui fait exécuter 4 prisonniers allemands.

### **2. Repli par le Cher-Nord, exactions dans la région de Nérondes**

Dès le 12 août, des troupes allemandes en retraite commencent à traverser le Cher-Nord en petits convois comprenant surtout des femmes et des non combattants. A partir du 18 août, les Allemands pris à l'ouest et au sud considèrent la voie de communication Tours-Bourges-Nérondes-Nevers de première importance pour évacuer les troupes de l'ouest vers Dijon et, au-delà, Belfort et l'Allemagne.

Harcelés par les maquis et l'aviation alliée, ces troupes de passages se vengent en incendiant, tuant et pillant les fermes et les villages se trouvant sur leur route. Ainsi dans la région de Nérondes le 18 août, « *plus de 30 fermes ou maisons d'habitation sont incendiées et une douzaine de civils sont massacrés. Naturellement, la population est littéralement terrorisée. Comme les groupes de résistance qui conduisent la guérilla sont recrutés*

---

<sup>64</sup> Cf. en annexe (document 8) la carte des principaux itinéraires de repli de ces colonnes à travers le Cher.



*localement, ces représailles inhumaines les incitent à suspendre ou du moins espacer les embuscades. Quelques-uns parlent même de cesser la lutte, à la vue des malheurs qu'elle attire sur la tête de leurs compatriotes. Colomb doit intervenir avec énergie pour leur faire comprendre que l'intérêt supérieur du pays exige que les forces armées de la Résistance doivent continuer à se battre quels que soient par ailleurs les dommages subis par la population civile. »*<sup>65</sup>

Dans cette même région ont lieu les massacres de la ferme de Franclieu (commune de Bengy sur Craon) le 29 août<sup>66</sup> : Un premier convoi allemand trouve sur la route trois hommes qui travaillent à l'enlèvement de cadavres de chevaux tués par l'aviation alliée. Ces trois hommes sont requis pour pousser un camion en panne puis, sans jugement, sont fusillés. Un autre convoi est attaqué par le 1<sup>er</sup> RI sur la route Nationale. Quittant la route, les Allemands croisent 5 ouvriers agricoles qui travaillaient dans les champs près de la ferme de Franclieu, les exécutent sommairement puis incendient les fermes de Franclieu et des Ridonnes.

Pour protéger les convois, les Allemands n'hésitent pas à prendre des otages et à les utiliser comme bouclier humain à la tête des colonnes.

### **3. Repli par le Cher-sud après le 31 août**

La bataille de St-Hilaire de Court, opposant 300 FTP à un gros effectif appartenant au 23<sup>e</sup> et 43<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie hippomobile<sup>67</sup>, montra aux Allemands que les maquisards étaient capables de soutenir des batailles rangées et incita le gros des convois allemands à éviter Vierzon (libéré le 4 septembre) et l'axe de repli par le Cher-Nord.

Début septembre, les derniers éléments du groupement Wurzer et la colonne Elster se voient donc obligés de passer par l'axe Châteauneuf-Levet-Dun-sur-Auron-Sancoins-Mornay-St-Pierre le Moutier pour passer la Loire à Decize.

### **4. Les Hindous**

Parmi ces dernières troupes à traverser le département, notons la présence d'Hindous. La 95<sup>ème</sup> brigade indienne, créée en 1942 par le nationaliste hindou Chandra Bose, est constituée par des Hindous de l'armée anglaise faits prisonniers par les Italiens et les Allemands. Elle dépend directement de la Wehrmacht, les éléments qui traversent le Cher sont intégrés à la 158<sup>ème</sup> DI venue de Dax, mais les officiers qui la dirigent ont du mal à les tenir en mains, d'autant plus difficilement que ces unités en retraite sont souvent isolées.

---

<sup>65</sup> Arnaud de Vogüé, « Colomb »: Historique de la Résistance armée dans le Cher-Nord.

<sup>66</sup> En annexe (document 6), une photo des victimes.

<sup>67</sup> En annexe (document 7), photo de la mairie de Saint-Hilaire de Court incendiée le 31 août 1944.



Partout où ils passent, les Hindous sèment la terreur et vont multiplier les exactions en pillant, incendiant (d'où leur surnom de « colonne lumineuse ») et surtout violant de nombreuses femmes dans chaque village qu'ils traversent comme à Levet, Dun-sur-Auron, Blet et Sancoins. Ils réussiront à gagner l'est après être passés à Sancoins les 2 et 3 septembre.<sup>68</sup>

### ***5. Après la reddition***

La reddition de la colonne Elster des 10 et 11 septembre à Issoudun et Arçay, en laissant leurs armes aux Allemands pour qu'ils les déposent aux Américains à Beaugency et Orléans, va permettre aux Allemands de commettre de nouveaux crimes, notamment sur les FFI chargés de surveiller leur repli comme à Saint-Michel-de-Volangis ou sur la Nationale 76 entre Blet et Sancoins.

### **Conclusion :**

Le bilan des internements et déportations au cours de l'été 1944 (d'après les fiches de Maurice Vieux, AD 18 : 53 J) est de 24 internés et une centaine de déportés.

De juin à septembre 1944, 262 personnes (résistants ou victimes civiles) sont morts dans les combats de la Libération.

---

<sup>68</sup> Cf. photos en annexe (document 9).



### Sources et bibliographie :

Archives départementales du Cher (AD 18) :

11 J 8 Comité Berrichon du Souvenir , état des crimes corporels des allemands.

53 J: Fiches individuelles des déportés, internés, victimes civiles.

1 W 361 Condamnations à mort prononcées par les autorités allemandes.

1 W 362 Exécution d'otages.

Z 1491 Incidents avec les autorités d'occupation, arrestations perquisitions 1943-44.

*La Voix Républicaine* : entre septembre 1944 et 1947 , articles sur les événements de Saint-Amand et sur les Résistants du Saint-Amandois.

De Boüard Michel, « La répression allemande en France 1940-1944 », article dans la *Revue d'Histoire de la deuxième guerre Mondiale*.

De Vogüé Arnaud, *Historique de la Résistance armée dans le Cher-Nord*.

Jouanneau Michel, *La Fin des illusions : la capitulation de la colonne Elster*, Herblay, Michel Jouanneau, 1984.

Laubry Jean-Louis, *La répression politique en province (1919-1947 département du Cher et de l'Indre)*, D.E.A, université de Toulouse II Le Mirail, 1995.

Lyonnet Jean, *L'affaire Paoli*, Nevers, Editions Chassaing, 1964.

Métier Alcide *Mémoires* ( Dactylographié).

Musée de la Résistance de Bourges, *La Résistance dans le Cher*, Musée de la Résistance nationale et CDDP du Cher, 2002.

Ouvrage collectif (sous la direction du colonel Bertrand), *Les bandes de Picardie, le 1er R.I dans la Résistance*, Paris, Lamarre, 1946.

Rafesthain Alain, *1944... et le Cher fut libéré*, Royer, 1990.

Sadrin René, *Représailles allemandes et miliciennes. Souvenirs du Maire de Saint-Amand-Montrond* (dactylographié).



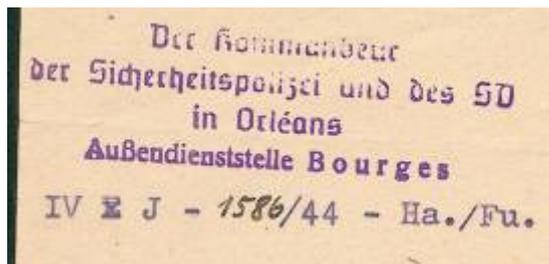
## ANNEXE : DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES

1 ) Saint-Amand-Montrond après la reprise de la ville par les Allemands : la place Mutin et le café de la Halle



(Musée de la Résistance de Fussy)

2) Tampon officiel du commandant de l'antenne (Aussendienststelle) de la Sipo-SD de Bourges



(Archives Départementales du Cher)

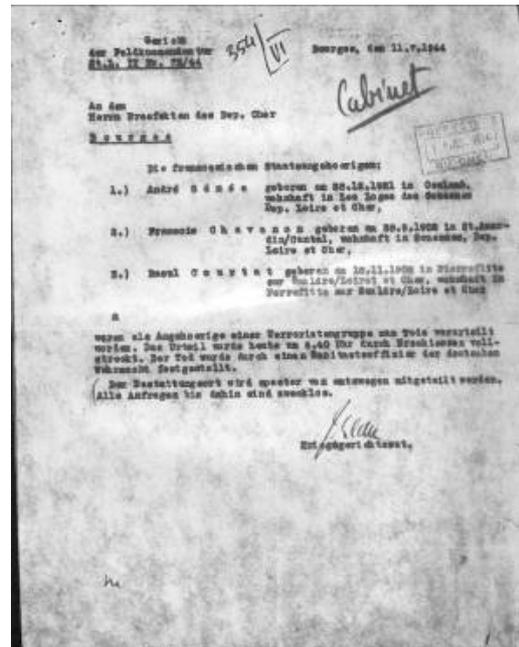
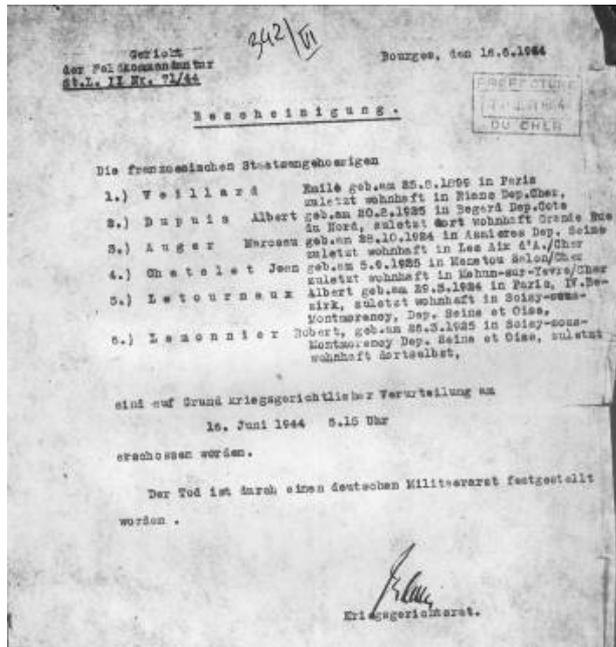


3 )Pierre Paoli, adjoint du chef de la section IV a, au sein de l'antenne de la Sipo-SD de Bourges



(Musée de la Résistance et de la Déportation de Bourges)

4 )Notification des exécutions après jugement par le Tribunal de la Feldkommandantur de Bourges de six FTP le 16 juin 1944 et de 3 maquisards le 11 juillet 1944



(Archives Départementales du Cher : fonds 1 W 361)



5) Le village-martyr de Thauvenay : photos des destructions et des victimes des exactions allemandes du 25 juin 1944



(Musée de la Résistance et de la Déportation de Bourges)

6) Massacre de la ferme de Franclieu (29 août 1944)



(Musée de la Résistance et de la Déportation de Bourges)



7): bataille de Saint-Hilaire de Court (31 août 1944) photo de la mairie-école incendiée



(Musée de la Résistance et de la Déportation de Bourges)

8) carte des itinéraires des colonnes allemandes traversant le Cher en septembre 1944



(Musée de la Résistance et de la Déportation de Bourges)



9 ) un des hindous des colonnes de la Wehrmacht en repli du sud-ouest de la France, photo prise en septembre 1944 à Pleumartin (Vienne)



(collection Yves Chaumont)

10) la traversée du département par la colonne Elster à travers le Cher-Nord, photos prises après la capitulation lors de la remontée vers Orléans-Beaugency (14 ou 15 septembre 1944)

- ♦ passage de la colonne à Mornay-Berry.



(Musée de la Résistance et de la Déportation de Bourges)



- ◆ éléments de la colonne Elster sous la surveillance des FFI à Ivoy-le-Pré



(Musée de la Résistance et de la Déportation de Bourges)

- ◆ éléments de la colonne Elster en Sologne



(Musée de la Résistance de Fussy)



## ***La tragédie des puits de Guerry (été 1944) : étapes, rouages et mobiles d'une répression raciale***

***par Jean-Yves Ribault (ancien directeur des Archives Départementales du Cher)***

### **Rappel des faits** <sup>69</sup>

Les 18 octobre 1944 et jours suivants, les corps de trente-six victimes israélites, hommes et femmes, furent retirés des puits d'un domaine abandonné, compris dans le polygone de tir des établissements militaires de Bourges <sup>70</sup>. L'opinion publique locale et, rapidement, nationale et même internationale, découvrit le sort horrible réservé à des juifs, pour la plupart alsaciens-lorrains, réfugiés depuis l'automne 1939 à Saint-Amand, sous-préfecture du département du Cher, et dans ses environs (zone non occupée).

Ils y avaient résidé dans une relative sécurité durant près de cinq ans, comme d'autres familles juives dans la même région, en particulier une quarantaine de familles, soit une centaine d'individus, évacués parisiens depuis septembre 1939 à Châteaumeillant, au sud du département dans la même circonscription administrative que Saint-Amand. <sup>71</sup>

Dans la nuit du 21 au 22 juillet 1944, au moment où la rupture imminente du front allemand de Normandie laissait prévoir une prochaine libération, la Milice française et la police allemande arrêtaient et transportèrent à Bourges, dans la prison du Bordiot, soixante-dix personnes représentant la quasi-totalité de la communauté israélite de Saint-Amand. Le 24 juillet, vingt-six hommes furent extraits de la prison et emmenés dans une camionnette vers une destination inconnue ; on parlait vaguement d'un camp de concentration. Le 26 juillet, trois autres détenus, deux de Saint-Amand, le troisième non identifié (et qui le restera longtemps) furent à leur tour enlevés. Enfin le 8 août, huit femmes (en principe sans enfants à charge) subirent le même sort.

Le 17 août, après le départ des gardiens allemands, trente-deux femmes et enfants survivants de la rafle du 22 juillet purent regagner Saint-Amand. A leur grande surprise, elles y retrouvèrent l'un des hommes extraits de la prison le 24 juillet, M. Charles

---

<sup>69</sup> Un ouvrage collectif, *La Résistance dans le Cher 1940-1944* (Bourges, Amis du Musée de la Résistance et CDDP du Cher, 2002) donne les informations historiques indispensables pour replacer les événements évoqués ici dans leur contexte. On y trouvera en particulier dans la partie 7, relatés avec clarté et précision par Gérard Boursier, les détails factuels qui ne peuvent prendre place dans le présent article.

<sup>70</sup> Guerry, ancien hameau de la commune de Savigny-en-Septaine, à une douzaine de kilomètres au sud-est de Bourges.

<sup>71</sup> Les membres de ces familles rescapées, dont plusieurs ont vécu, enfants, à Châteaumeillant, ont tenu en 2004 à manifester leur reconnaissance aux habitants parmi lesquels ils trouvèrent refuge pendant quatre ans.



Krameisen. Celui-ci, très éprouvé par une aventure dramatique, leur raconta comment il avait pu s'enfuir, sous les balles des policiers allemands, d'une ferme isolée dans les taillis, où – il en était bien persuadé et tentait d'en persuader des interlocuteurs plutôt sceptiques – ses malheureux coreligionnaires avaient été assassinés. Il fallut attendre la complète libération du département et, en particulier, de Bourges et de ses environs, pour entreprendre des recherches, d'abord tâtonnantes, qui aboutirent enfin, un mois après, à identifier la ferme abandonnée de Guerry, dont les trois puits finirent par livrer leur tragique secret.<sup>72</sup>

## A la recherche des bourreaux

Ces découvertes et ces révélations eurent un retentissement considérable, amplifié par la venue sur place d'une mission de l'armée américaine, accompagnée de cinéastes et de photographes<sup>73</sup>. Une enquête administrative et judiciaire fut aussitôt engagée pour préciser les circonstances et les auteurs de ce massacre. Les premiers renseignements recueillis auprès de M. Krameisen et des survivants de la rafle mettaient en évidence l'implication conjointe de la Milice de Saint-Amand et de la Gestapo de Bourges<sup>74</sup>. Dans les faits, deux personnages bien identifiés retenaient l'attention des enquêteurs : le chef milicien Joseph Lécussan, autoproclamé sous-préfet de Saint-Amand et initiateur de la rafle, et Pierre Paoli, agent français de la Gestapo de Bourges, participant de la rafle et complice actif de la tragédie de Guerry.

Mais l'un et l'autre étaient loin, la Gestapo ayant quitté Bourges à partir du 6 août 1944 et la Milice Saint-Amand le 10 août, en direction de l'Allemagne. Ils ne revinrent en France que plus d'un an plus tard. Lécussan fut arrêté à Constance en août 1945 et mis à la disposition de la Cour de Justice de Lyon. En raison de ses fonctions de chef régional de la Milice, il avait en effet à répondre de ses exactions personnelles (dont l'assassinat de Victor Basch) et de celles de ses subordonnés, parmi lesquels figurait un certain Touvier ; la rafle de Saint-Amand ne constituait qu'un dossier annexe de son procès. Condamné à mort le 25 septembre 1946, il fut exécuté à la fin de l'année.<sup>75</sup>

---

<sup>72</sup> Le rôle joué dans cette recherche par une association qui venait de se créer sous l'appellation du « Comité berrichon du souvenir et de la reconnaissance » (CBSR), pour identifier et entretenir les tombes des fusillés et disparus, fut déterminant. Ce comité édita quelques mois plus tard, en 1945, une plaquette intitulée *La tragédie de Guerry*, qui reste aujourd'hui encore la meilleure source sur ce drame ; on trouve en outre des renseignements complémentaires dans les archives du comité conservées aux Archives départementales du Cher (sous-série 11 F).

<sup>73</sup> Cette mission, commandée par le major William Fallon, fut suivie d'une seconde commandée par le colonel Munn du SHAEF (*Supreme Headquarters Allied Expeditionary Forces*). Il serait important de retrouver les dossiers établis par ces enquêteurs et destinés sans doute à figurer dans l'inventaire des crimes de guerre allemands. Il semble également qu'un opérateur de France-Actualité soit également intervenu sur place.

<sup>74</sup> Pour la commodité du récit, on utilise ici, comme tout le monde, l'appellation simplifiée Gestapo (*Geheime Staats Polizei*) pour un service dont l'en-tête officielle complète était : *Der Befehlshaber des Sicherheitspolizei und des SD in Bereich des Militärbefehlshabers in Frankreich. Sicherheitspolizei-SD-Kommando Orléans –Aussenkommando Bourges* (soit « Le commandant de la police de Sûreté et du service de sécurité dans la zone du Commandement militaire en France. Kommando Orléans. Sous-kommando de Bourges »). Cet intitulé marque bien les stricts rapports hiérarchiques régissant la police allemande.

<sup>75</sup> Le rôle de Lécussan a fait l'objet d'exposés précis par J. Delperrié de Bayac (*Histoire de la Milice 1918-1945*, Paris, Fayard, 1969 ; nouv. éd. 1995) et Gérard Chauvy (*Lyon 40-44*, Paris, Plon, 1985 et *Lyon des années bleues. Libération*).



Quant à Paoli, arrêté en Allemagne par la police militaire anglaise le 16 mai 1945, il ne fut transféré en France qu'au début de janvier 1946 et ramené à Bourges qu'à la fin du même mois. Devant le magistrat instructeur de la Cour de Justice du Cher, il eut à s'expliquer sur de nombreux chefs d'inculpation<sup>76</sup>. Il dut, en fait, assumer l'ensemble des exactions du SD. de Bourges, dont il avait été un agent actif et efficace. En l'absence des policiers allemands, hors d'atteinte, ce fut à lui que la Justice, poussée d'ailleurs par l'opinion publique, demanda des comptes.<sup>77</sup> Condamné à mort à l'issue de son procès le 3 mai 1946, Paoli fut exécuté le 15 juin à l'aube.

Sur la tragédie de Guerry, il avait fourni des renseignements utiles et concordants avec ceux des survivants, mais aussi des précisions invérifiables, contredites par le témoignage de M. Krameisen et, enfin des explications confuses, superficielles et erronées sur le rôle de la Milice de Saint-Amand et de son chef Lécussan. Ce fut pourtant sa version des faits qui fut généralement adoptée et pour longtemps.

## La version Paoli

Interrogé le 9 février 1946 par le juge Lyonnet, , Paoli s'exprimait ainsi : « Le chef de la Milice de Saint-Amand a demandé en haut lieu que des représailles aient lieu contre cette ville, en l'espèce contre les israélites qui y habitent. Lécussan prétendait que ces israélites avaient favorisé la prise de la ville par la Résistance française. Je crois même qu'il avait demandé au chef milicien Bout de l'An de prendre en mains lui-même cette question de représailles. Quoi qu'il en soit, la Milice de Saint-Amand a demandé par l'intermédiaire de Hassé, chef de la Gestapo de Bourges, que le Kommandeur allemand d'Orléans donne son assentiment à cette action et des ordres pour la faire exécuter. »

Ce que le juge Lyonnet traduit ainsi : « Il réussit à persuader ceux-ci (les policiers allemands) que les israélites alsaciens-lorrains réfugiés à Saint-Amand étaient à l'origine du mouvement qui avait permis aux forces de la Résistance de prendre la ville et de s'en rendre maîtres pour quelques jours. »

Sans entrer ici dans le détail des événements qui eurent lieu à Saint-Amand dans les premiers jours de juin 1944, il faut remarquer que Paoli fait allusion à la prise de la ville

---

*Epuraton*, Paris, Fayard, 1987). Son action à Saint-Amand, pendant près de deux mois de l'été 1944, mériterait de nouvelles recherches, en particulier dans son dossier de la Cour de Justice de Lyon.

<sup>76</sup> Le juge d'instruction Jean Lyonnet a publié en 1964 un excellent compte-rendu de ce que l'on peut appeler, avec lui, *l'affaire Paoli*. Cette relation, rédigée, nous dit-il, du 15 juin au 15 septembre 1946, donc à chaud, et d'après les sources les plus authentiques, au sens juridique du terme, ne dispense pas d'avoir recours au dossier d'instruction lui-même, conservé aux Archives départementales du Cher sous la cote 755 W2. Je remercie vivement Jean-Louis Laubry de m'avoir communiqué les copies qu'il a faites du sous-dossier « puits de Guerry ».

<sup>77</sup> La réputation de Paoli était si exécrationnelle et son rôle si diabolisé que le juge Lyonnet en parle comme du « monstre de Guerry ». M. Lucotte qui dirigeait le CBSR (voir ci-dessus note 4) a laissé dans le dossier d'instruction des « notes sur la tragédie de Guerry », où l'on peut lire : « Paoli est le principal acteur de cette tragédie. Il a présidé aux arrestations des 71 israélites. Il a, comme à son habitude, pillé dans toutes les maisons où il a présidé (*sic*). A Bourges, le 24 juillet, il dirigeait l'escorte qui a pris en charge au Bordiot les 26 israélites... Il a présidé au supplice des 25 israélites », etc...



par les éléments de la Résistance locale (FFI et FTP) le 6 juin, au cours de laquelle Mme Bout de l'An, femme du secrétaire général de la Milice et un groupe (13 hommes et 5 femmes) de francs-gardes et de miliciens furent faits prisonniers. Dès le lendemain soir, les résistants armés évacuèrent la ville et se replièrent dans la Creuse. Le 8 juin à l'aube, un bataillon d'un régiment de sécurité (allemand), dépendant de l'état-major principal de liaison 588 (Clermont-Ferrand) arriva de Moulins pour reprendre brutalement Saint-Amand. A leur suite, une trentaine de la Milice, conduite par Bout de l'An et venant de Vichy, s'installa en terrain conquis.<sup>78</sup>

Leur but immédiat était de délivrer Mme Bout de l'An par échange avec les soixante-quatre otages qu'ils avaient rassemblés, ce qui ne fut réalisé, après maintes péripéties, que le 23 juin<sup>79</sup>. Depuis le 19 juin, Lécussan s'était installé à la sous-préfecture, en vertu d'un ordre de mission délivré le 16 juin par le secrétaire d'Etat à l'Intérieur (Darnand), avec les pleins pouvoirs de police à Saint-Amand et dans la zone sud du Cher.

Cette courte mise au point chronologique montre assez que Paoli ne connaissait pas les détails de la mainmise milicienne sur la sous-préfecture. Le SD de Bourges n'avait pas eu à intervenir dans les événements tumultueux du mois de juin. Ceux-ci n'eurent pas de rapport direct avec la tragédie de Guerry, mais, naturellement, ils créèrent un climat de suspicion, de crainte, de violence, une conjoncture dangereuse en un mot.

## L'exécution des miliciens captifs

En 1994, cinquante ans après les faits, un auteur chevronné, bon connaisseur du pays saint-amandois, fit paraître un ouvrage sous le titre (lourd de sens) : *Une tragédie française. Eté 1944 : scènes de guerre civile* (Paris, Seuil, 1994, coll. L'Histoire immédiate). Son argument central portait sur l'exécution des miliciens faits prisonniers les 6 et 7 juin lors de la prise de Saint-Amand par la Résistance. En représailles, Lécussan aurait organisé la rafle des juifs de Saint-Amand et leur livraison à la Gestapo de Bourges. On se bornera à réexaminer ici cette seule problématique.

On a vu plus haut le repli des résistants de Saint-Amand vers le département voisin de la Creuse, suivant d'ailleurs un ordre du commandant François, chef des FFI de la sous-région comprenant la Creuse et le Cher-Sud. Au cours des semaines suivantes, militairement organisés sous le nom de compagnie Surcouf, ils furent intégrés dans le dispositif de la sous-région FFI, dont ils partagèrent le sort pendant les semaines qui suivirent. Le 18 juillet, sous la menace d'une colonne allemande, la compagnie Surcouf dut décrocher de son cantonnement dans la forêt de Mérignat, en se scindant en deux groupes. Le groupe Blanchard fut décimé le lendemain près de Saint-Dizier-Leyrenne. Le groupe Chaillaud put se dégager en se dirigeant vers le sud-ouest. Mais il avait la charge des prisonniers miliciens, au nombre de treize, qui constituaient dans cette

---

<sup>78</sup> Les événements de Saint-Amand ont été souvent racontés. On peut se reporter à l'excellent article de A. Autissier, « Saint-Amand-Montrond. Les journées de juin 1944 » dans *Bulletin des Amis du Musée Saint-Vic*, n°30 (hiver 1993-1994).

<sup>79</sup> Voir le récit fait par le négociateur, Bernard Delalande (*De la Milice au Maquis*, Saint-Amand, juillet 1945).



retraite difficile une menace mortelle. Décision fut prise de les exécuter par pendaison. Le lieu et la date de cette exécution ont longtemps été difficiles à établir.

Dans son *Histoire de la Milice*, Delperrié de Bayac cite une conversation qu'il eut en 1967 avec G. Chaillaud. On croit comprendre que la pendaison aurait eu lieu entre le 20 ou 21 juillet et le 24 juillet, date donnée pour le retour du groupe Chaillaud à Culant (Cher). T. Todorov retient donc la date du 20 ou 21 juillet et, la mettant en regard de la rafle de Saint-Amand (nuit du 21 au 22 juillet), il estime que celle-ci fut ordonnée en représailles de la mort des miliciens, Lécussan ayant été averti par des voies mystérieuses autant que rapides.

Cette hypothèse doit nécessairement être abandonnée pour plusieurs raisons, dont la première est la suivante. Le 9 juillet 1947, sur les indications de G. Chaillaud lui-même, les autorités municipales de la commune de Sauviat-sur-Vige (Haute-Vienne, en bordure de la Creuse), procédèrent à l'inhumation des treize cadavres « découverts sur le territoire de la commune...le décès paraissant remonter au vingt-quatre juillet 1944 ». <sup>80</sup> On peut croire que cette date, donnée avec la prudence d'usage dans les formules administratives, fut établie par recoupement entre les souvenirs de G. Chaillaud et des camarades de son groupe et ceux des habitants voisins du lieu d'exécution et d'inhumation, dans les bois d'Espagne.

Une autre raison, plus générale, ressort des témoignages consignés dans les enquêtes établies pour l'instruction des procès de collaboration et touchant de près ou de loin à la responsabilité de la Milice dans le drame de Guerry. On n'y fait jamais référence à l'exécution des miliciens prisonniers. Les plus circonstanciés se trouvent dans le sous-dossier Guerry du procès Paoli.

Aucun des survivants juifs n'indique non plus qu'on leur ait à aucun moment opposé, pour justifier la rafle, l'exécution des miliciens par les maquisards saint-amandois. Bien plus, aucun des miliciens, gradés ou non, du 2<sup>e</sup> service ou de la franc-garde, qui furent jugés par la Cour de Justice du Cher (Rochelet, Marchand, Miserez, Bedu, Heughe, etc) pour leur participation à la rafle, ne cherchèrent d'excuse en évoquant la mort de leurs camarades, mort qu'ils ont certainement ignorée. De même que l'ignora leur chef Lécussan ; au cours de son procès devant la Cour de Justice de Lyon, les 24 et 25 septembre 1946, il nia énergiquement, contre toute évidence et le témoignage même de Paoli, les accusations touchant à la rafle de Saint-Amand (comme il nia, après l'avoir avoué par écrit, le meurtre de Victor Basch). <sup>81</sup>

Par ailleurs, aucun des fonctionnaires de la sous-préfecture, à commencer par le secrétaire en chef Fr. Villatte, le chef de bureau B. Delalande ni même le lieutenant de gendarmerie D. Dechavanne (ce dernier membre du service de renseignement de

---

<sup>80</sup> Gérard Boursier est le premier qui, à ma connaissance, a fait état de ces actes d'état-civil dans l'ouvrage cité plus haut, note 1. Je le remercie des indications qu'il a bien voulu me fournir sur ce point. Des recherches supplémentaires, en vue de déterminer avec plus de précision les circonstances de cette exécution, restent nécessaires.

<sup>81</sup> Il serait certainement très utile d'examiner le dossier judiciaire de Lécussan. G. Chauvy en a eu connaissance mais en a surtout tiré ce qui concerne l'action à Lyon du chef régional de la Milice (voir note 7, ci-dessus).



l'ORA), n'ont, dans les souvenirs qu'ils ont laissés, fait allusion à la moindre rumeur sur l'exécution des miliciens prisonniers.

Fr. Villatte avait donné consigne au standardiste de la sous-préfecture de lui signaler toute communication téléphonique suspecte. Celui-ci l'informa bien, le 20 juillet, d'un appel de la Gestapo de Bourges annonçant sa venue pour le lendemain (soit le 21) mais rien n'indiquait la nature de l'opération de police prévue<sup>82</sup>. Cette liaison téléphonique fait supposer qu'elle était préparée depuis un certain temps.

## Prétexte et préparation de la rafle

Après les événements des 6, 7 et 8 juin 1944, l'action de la Milice de Saint-Amand fut presque tout entière absorbée par le sort de Mme Bout de l'An, prisonnière de la compagnie Surcouf, qui ne fut rendue à son mari que le 23 juin, les dirigeants de la Milice se désintéressant totalement des autres miliciens prisonniers. S'estimant désormais les mains libres, Lécussan, « gauleiter » de Saint-Amand (c'était son expression), put se consacrer à ses missions de maintien de l'ordre, c'est-à-dire à la recherche des « terroristes » et à la chasse aux juifs.<sup>83</sup> Les « terroristes », ceux en tout cas qui avaient chassé les miliciens de Saint-Amand le 6 juin, étaient hors de portée. Restait la communauté juive, dont l'importance numérique fut pour Lécussan et ses subordonnés une découverte.

Ils en avaient fait connaissance dans la nuit du 7 au 8 juin, lorsque la trentaine de la Milice, menée par le chef Bout de l'An et venant de Vichy, fit irruption à 2h 30 du matin dans le château des Barres à Bessais-le-Fromental, petite commune située entre Sancoins et Saint-Amand. Cette troupe agressive recherchait, d'après un faux renseignement, un groupe de jeunes gens ayant pris part à l'attaque de la ville. Elle ne trouva qu'une dizaine de personnes des familles Juda et Hemmerdinger, ayant quitté Paris après la rafle du Vél'd'Hiv. Dès le lendemain, les chefs miliciens vinrent vérifier la situation de ces suspects paisibles, « mais ce sont des juifs et tous les juifs sont néfastes ».

L'exécution de Philippe Henriot le 28 juin 1944, au Ministère de l'Information à Paris, provoqua, à Saint-Amand comme ailleurs, la fureur des chefs miliciens. Le 29 juin dans la matinée, Rochelet, inspecteur du 2<sup>e</sup> service, accompagné de deux francs-gardes, vint arrêter quatre membres de la famille Juda. Surexcité, le chef Rochelet tenait des discours vindicatifs : « On emmènera tout ce qui est juif ... On sait que les juifs ont payé cinquante millions pour l'assassiner ; on est en train d'arrêter 6000 juifs. » Ou encore : « Ah ! Les salauds, on va leur faire voir ça, c'est eux qui ont payé pour faire tuer notre grand chef, notre ami Henriot, ils vont le payer aussi... » L'arrestation s'accompagnait

---

<sup>82</sup> Lettre de Fr. Villatte (devenu sous-préfet) en date du 26 septembre 1944 (Arch. du Cher Z 1491).

<sup>83</sup> Il suffit de rappeler qu'avant d'entrer dans les cadres de la Milice à Lyon, Lécussan avait été délégué régional aux questions juives à Toulouse pour apprécier le degré d'antisémitisme du personnage, dont la victime emblématique fut Victor Basch.



d'un pillage en règle des meubles et des valeurs, à l'intention, disait Rochelet, du Secours national et le lendemain, ce fut, sur l'ordre de Lécussan, le tour de la cave pour l'approvisionnement de la cantine des miliciens.<sup>84</sup>

Les motifs avancés par Rochelet étaient, à peu près dans les mêmes termes, ceux de Lécussan, comme en témoigna B. Delalande, chef du service des réquisitions à la sous-préfecture : « Quelques jours après l'assassinat de Philippe Henriot, Lécussan a parlé de lui devant moi et il a qualifié d'odieux « cet acte de lâcheté ». En le commentant, il dit qu'il y avait « mille juifs à fusiller ». J'ai répliqué que c'était beaucoup pour un seul homme ; il rétorqua que c'était « les juifs qui étaient la cause de sa mort ».<sup>85</sup>

Les membres de la famille Juda (ils étaient quatre), arrêtés le 29 juin, avaient été emprisonnés à Saint-Amand dans la prison de la Milice, improvisée au second étage de l'hôtel des Postes. Mme Juda a laissé ce témoignage : « Journallement, les miliciens passaient voir si « les Juifs » étaient toujours là. Un soir, à cinq...ils sont venus parler de Philippe Henriot à mon mari [Georges Juda ], à M. André Juda [son frère], leur faisant l'éloge de leur grand chef, ce grand Français, et les accusant d'avoir contribué à l'assassinat de leur camarade. Ils ont menacé MM. Juda d'une balle dans la peau, mais réflexion faite, une balle était trop chère pour eux, ensuite de les gifler, mais ils ne voulaient pas se salir ».<sup>86</sup>

Un peu avant la mi-juillet, la situation se précipita. Déjà, le 13 juillet à Bourges, un service funèbre à la mémoire de Philippe Henriot organisé à la cathédrale par le chef milicien Roger Thévenot, soutenu par le service local de la *Propaganda Staffel*, tourna au fiasco, ce qui valut à l'archiprêtre Le Guenne d'être aussitôt emprisonné.

Dans le même temps, à Saint-Amand, Lécussan aurait voulu débaptiser la rue du 14 juillet pour l'appeler rue Philippe-Henriot. Le maire, René Sadrin, appuyé par son conseil municipal, refusa énergiquement, à la fureur du chef milicien.

Le jour même du 14 juillet, Lécussan adressait au Commissariat général aux Questions juives la lettre suivante : « J'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce pli, conformément à votre demande, le relevé in extenso, en double exemplaire, du fichier des juifs de la zone sud du Cher. Le chargé de mission, faisant mission de préfet pour la zone sud du Cher. Lécussan».<sup>87</sup>

Ce fichier nominatif fournissait les adresses des familles juives et leur composition, c'est-à-dire les renseignements essentiels pour planifier les arrestations. Compte tenu du

---

<sup>84</sup> Ces indications concernant la famille Juda sont extraites des procès-verbaux d'audition de Mme veuve Juda et de sa femme de chambre Mlle Hélène Breuil, reçues le 20 avril 1945 (dossier Paoli, sous-dossier Puits de Guerry).

<sup>85</sup> Procès-verbal d'audition du 24 avril 1945 (dossier Paoli, sous-dossier Puits de Guerry). Delperrié de Bayac a signalé les représailles opérées par les groupes miliciens dans diverses villes et régions pour venger la mort de Ph. Henriot (*op.cit.*, p. 502-504). Notons, à Lyon même, l'enlèvement de sept juifs, fusillés à Rillieux (Ain).

<sup>86</sup> Procès-verbal d'audition du 20 avril 1945 (voir ci-dessus, note 16).

<sup>87</sup> Arch. dép. Cher M 7298. Lécussan répondait à une demande déjà ancienne, à laquelle le sous-préfet Lecène (résistant arrêté le 2 juin) s'était bien gardé de donner suite.



nombre de personnes visées et de logements à visiter, des opérations de rassemblement et de transport, compte tenu enfin du destinataire final des prisonniers, c'est-à-dire la police allemande, Lécussan devait nécessairement compter sur l'accord préalable et la coopération du SD de Bourges et sur les renforts de la Milice d'Orléans (chef régional Auguste Vigier) et de celle de Bourges (chef départemental Cher-Nord Roger Thévenot). Il y avait donc toute une organisation à mettre sur pied et des rendez-vous à prévoir, bien en amont de la rafle et donc bien avant le 21 juillet, date de sa réalisation (et par conséquent de l'exécution des treize miliciens prisonniers du groupe Chaillaud).

Un premier test de coordination pouvait être expérimenté avec les membres de la famille Juda détenus à Saint-Amand. On sait par B. Delalande comment leur transfert fut organisé. Pour les besoins de son service (la gestion des réquisitions allemandes), ce fonctionnaire avait à se rendre de temps à autre à Bourges. Un jour de la semaine du 10 au 16 juillet, il avertit ses collègues qu'il s'y rendait. De son bureau voisin, le « préfet » Lécussan l'entendit et lui donna un pli à porter au chef de la Milice de Bourges, R. Thévenot. Delalande remit donc l'enveloppe que Thévenot ouvrit devant lui, le prenant sans doute pour un milicien, et lui donna aussitôt sa réponse : « Entendu, pour ces deux juifs, j'irai lundi à Saint-Amand avec la Gestapo ». De fait, le lundi suivant, qui était le 17 juillet, trois policiers allemands, accompagnant Thévenot, vinrent chercher les deux frères Juda avec la femme de l'un et la fille de l'autre, et les emmenèrent à Bourges, Lécussan suivant dans sa voiture. Tout le monde s'arrêta au siège de la Gestapo (rue Michel de Bourges) où Lécussan put s'entretenir avec le chef du SD, Eric Hassé, en présence de Paoli, qui servait d'interprète. Ce jour-là sans doute Lécussan eut l'occasion d'exprimer sa volonté de livrer aux autorités allemandes tous les juifs de Saint-Amand. C'est à cette démarche même que Paoli semblait faire allusion quand il indiqua devant le juge d'instruction qu'Hassé demanda et obtint l'autorisation de son chef hiérarchique, le Kommandeur du SD d'Orléans, sous le prétexte donné par Lécussan que les juifs de Saint-Amand avaient favorisé la prise de la ville, le 6 juin précédent.<sup>88</sup>

L'accord de principe étant obtenu dès le 17 juillet, il restait à finaliser l'opération, c'est-à-dire à dresser, par rue et par quartier, des listes d'adresses des familles juives et à vérifier leur présence. Ce fut la tâche des miliciens Rouchouze, Rochelet et Chabert.<sup>89</sup>

Ce travail permit à Lécussan d'établir un rapport circonstancié à l'intention de la Gestapo. Le téléphoniste de la sous-préfecture eut l'occasion d'entendre à plusieurs reprises Lécussan rappeler au SD de Bourges l'envoi de son « rapport » et demander

---

<sup>88</sup> Arch. dép. Cher 755 W 2 (dossier Paoli) déjà cité ci-dessus note 8. Ce motif fut peut-être inspiré à Lécussan par l'affaire suivante : vers la mi-juin, Félix May, président du GERAL (Groupe d'entraide des alsaciens-lorrains) de Saint-Amand, affilié à l'UGIF (Union générale des Israélites de France) fut arrêté et torturé à mort par les miliciens Miserez et Marchand et son cadavre jeté dans le canal de Berry, où il ne fut retrouvé que le 8 juillet. Il aurait subi ce sort affreux parce que ses deux fils, engagés dans les FFI, avaient pris part à la libération de Saint-Amand et que l'un d'eux était soupçonné d'avoir participé à l'exécution le 6 juin de deux miliciens, Patin et Parmène (renseignements fournis par le franc-garde Eloi Heughe lors de son arrestation le 20 septembre 1944 à Saint-Amand).

<sup>89</sup> Témoignage de Heughe (procès-verbal d'interrogatoire du 1<sup>er</sup> novembre 1944).



quelle suite lui était donnée. Un jour, il apprit aussi que la Gestapo annonçait sa venue pour le lendemain ; c'était le 20 juillet, veille de la rafle.<sup>90</sup>

## Quel sort pour les juifs de Saint-Amand ?

On doit se demander quel sort les miliciens en général, leur chef Lécussan, cet activiste antisémite, en particulier, envisageaient pour les juifs qu'ils livraient à la police allemande ? Interrogation qui concerne d'ailleurs l'ensemble des partisans de la collaboration, depuis le sommet de l'Etat français jusqu'au militant ordinaire de la Révolution nationale. A Saint-Amand, comme partout ailleurs, la réponse la plus probable reste celle qui était la plus répandue dans l'opinion publique, y compris dans les cercles miliciens : les juifs étaient transférés en Allemagne ; les plus avertis pouvaient préciser : dans des camps de travail à l'Est.<sup>91</sup>

A partir de l'entrée des malheureux juifs de Saint-Amand dans le quartier allemand de la prison de Bourges leur sort, fatalement funeste, échappait à Lécussan. Les procédures habituelles de déportation auraient dû leur être appliquées par le SD de Bourges sous le contrôle hiérarchique du Kommandeur d'Orléans. Ce ne fut pas le cas, pour des raisons que Paoli a données avec une grande vraisemblance : « Comme nous étions au 24 ou 25 juillet, il était difficile, sinon impossible, d'emmener les juifs dans les camps de concentration allemands. Hassé a demandé à Orléans si cependant leur transfert en Allemagne était possible. Il lui a été répondu par le Kommandeur d'Orléans qu'il n'y avait plus moyen d'assurer leur départ en Allemagne et qu'il fallait les « liquider ». Il n'y avait en effet plus de place du tout à la prison de Bourges, qui se trouvait pleine et dans l'impossibilité de recevoir de nouveaux détenus. L'extermination de ces juifs a donc été décidée. Je suis prêt à m'expliquer en détail sur la façon que nous avons employée pour y parvenir ».<sup>92</sup>

Ce fut bien le 24 juillet à 16 heures que débuta, à la prison du Bordiot, le processus de liquidation ordonné par Fritz Merdsche, chef de l'échelon régional du SD à Orléans. Ce dernier avait précisé que l'opération devait être couverte du secret le plus absolu en tant que « affaire secrète du Reich » (*Geheime Reichsache*). Les aveux de Paoli ne permirent pas de faire totalement la lumière sur la tragédie.

---

<sup>90</sup> Témoignage de Jean Labouret, standardiste (procès-verbal du 24 avril 1945). Présent au colloque de Saint-Amand, le 8 juin 1945, M. Labouret a pu confirmer ces indications.

<sup>91</sup> Dans son interrogatoire du 1<sup>er</sup> novembre 1944 c'est-à-dire une quinzaine de jours après la découverte des cadavres de Guerry, le franc-garde Heughe interrogé sur la rafle donnait le point de vue du milicien de base : « L'ordre d'arrêter ces juifs venait de la Gestapo, car quelques jours auparavant les miliciens Joubert [*sic* pour Chabert], Rouchouze et Rochelet avaient déjà passé dans les maisons juives. Il n'était pas question de les faire disparaître, car les deux sous-officiers Nomain et Gastine ont dit qu'ils partaient pour l'Allemagne ». La Milice n'hésitait certes pas à massacrer des juifs dans des actions de représailles. De là à imaginer la solution finale de la question juive, à savoir le génocide, il y avait un gouffre...

<sup>92</sup> Interrogatoire de Paoli, en date du 9 février 1946. Ses déclarations n'avaient pas toujours été aussi claires et ses explications sur la « liquidation » ne sont pas toujours satisfaisantes. Le juge Lyonnet, dans son ouvrage cité à la note 8 ci-dessus, a exposé en détail les aveux de Paoli. Paoli lui avait en particulier signalé la consigne impérative contenue dans l'expression « affaire secrète du Reich » (Lyonnet, *op. cit.*, p. 89).



Il ne nia pas sa participation à l'action du 24 juillet. D'après M. Krameisen, la camionnette qui emmena les 26 hommes à Guerry était conduite par un chauffeur (de la Gestapo ?) accompagné de Paoli ; elle était suivie par une automobile occupée par trois ou quatre soldats (?) allemands et un milicien (?). Paoli se contenta de citer parmi ces acteurs, deux policiers du SD, Hemmerich et Winterling (la Gestapo comptait une douzaine d'agents, sans compter les auxiliaires français).

Paoli ne fut pas interrogé sur la seconde action ; trois détenus, dont les deux frères Juda, le troisième étant inconnu, avaient été emmenés et jetés à leur tour dans un des puits de Guerry le 26 juillet. Il est probable que les deux tueurs, Hemmerich et Winterling, en furent les exécutants, avec ou sans Paoli, qui n'eut pas à en répondre. Enfin, ayant déclaré avoir quitté Bourges, avec une partie de la Gestapo, dès le 6 août, il fut mis hors de cause dans la troisième action, la plus atroce. Le 7 août, le gardien allemand de la prison passa dans les cellules des femmes juives de Saint-Amand et dressa la liste de dix femmes sans enfants à charge. Le lendemain 8 août, ces dix femmes furent appelées pour être conduites, dans une camionnette, en direction d'un camp. Deux des femmes protestèrent qu'elles n'étaient pas juives mais de religion catholique ; l'officier (?) allemand qui commandait l'opération reconnut l'une d'elles pour l'avoir vue, lors de la rafle, dans sa « petite maison bleue » et les fit descendre. Les huit autres furent retrouvées dans un des puits de Guerry, certaines portant des traces de violence sadique.

A cette date et pour cette troisième action, aucun coupable ne put être désigné. Il y eut bien un procès dit « de la Gestapo de Bourges », les 25 et 26 avril 1950, devant le tribunal militaire de Lyon, visant les policiers allemands du SD de Bourges, nommément Merdsche, Hassé, Knittel, Winterling, Schulz, Hemmerich et Bazedow. Seul ce dernier comparut et minimisa systématiquement son rôle, consentant à peine à avouer quelques brutalités et niant énergiquement être pour quoi que ce soit dans le massacre de Guerry. Il confia seulement que, de retour en Allemagne avec ses camarades, Hemmerich lui aurait avoué que c'était lui qui, avec Winterling, et sur l'ordre de Hassé, avait exécuté les juifs et que Paoli n'avait pas participé à l'exécution. Cette indication est si proche de celle de Paoli que l'on a le choix : ou bien elle la corrobore ou bien, le témoignage de Paoli étant dans le dossier du procès de Lyon, les (excellents) avocats de Bazedow en ont eu connaissance. Condamné à dix ans de réclusion, Bazedow était rayonnant à l'énoncé du verdict, nous disent les comptes-rendus de presse. Ses complices étaient condamnés à mort par contumace.<sup>93</sup>

Si l'on en croit le témoignage des femmes de ménage, les policiers du SD de Bourges quittèrent définitivement la ville le 9 août 1944. Le 10 août, la Milice quitta Saint-Amand pour Orléans en vue du repli général vers Nancy puis l'Allemagne.

---

<sup>93</sup> Aucun de ces condamnés à mort par contumace n'eut à répondre de ses crimes et exactions. Le plus haut gradé, Fritz Merdsche, retrouvé en 1976 par Serge Klarsfeld à Francfort, où il exerçait ses fonctions de juge au tribunal, nia toutes les accusations en bloc, allant même jusqu'à affirmer qu'il n'y avait jamais eu de Gestapo à Orléans, ce qui, du strict point de vue sémantique, était exact. Il mourut en 1985 après une paisible retraite. On pourrait sans doute en dire autant de Hassé et de ses subordonnés.

Pour être complet, signalons que le Tribunal militaire de Dijon condamna en mai 1948 à cinq ans de travaux forcés Marie-Eugénie F.... dite Annie, la jeune secrétaire bilingue et maîtresse de Hassé, qui connut tout de l'activité du SD de Bourges.



## De la guerre civile au crime génocidaire

L'analyse qu'on vient de proposer de la tragédie des puits de Guerry ne veut nullement gommer ce qui relève des affrontements franco-français dans la région saint-amandoise au cours de l'été 1944, qu'ils aient été idéologiques et/ou militaires, mais pas plus féroces ici qu'ailleurs sur le territoire national. La pendaison des treize miliciens ne fut pas la cause directe de la rafle. Mais l'exécution de Philippe Henriot exacerba l'antisémitisme virulent de Lécussan et de ses acolytes, tel Roger Thévenot, son collègue de Bourges.<sup>94</sup> Selon toute apparence, elle constitua le prétexte qui inspira à Lécussan la rafle et la livraison des juifs à la police allemande.

Le drame des puits de Guerry excède alors le cadre d' « une tragédie française ». « Affaire secrète du Reich », l'extermination voulue sans traces des trente-six malheureux juifs, hommes et femmes, participait pleinement du système génocidaire nazi.<sup>95</sup> Les puits de Guerry en reproduisaient, certes à échelle réduite, les caractères même : discrimination raciale, extermination, dissimulation.<sup>96</sup>

Si l'on juge abusif le rapprochement entre puits de Guerry et chambres à gaz d'Auschwitz-Birkenau, que l'on prenne en compte le cas de la trente-sixième et dernière victime de Guerry.

Lorsque, les 18 et 19 octobre 1944, les corps suppliciés furent sortis des puits et identifiés l'un après l'autre, il en resta finalement un, anonyme, inconnu des survivants de la rafle et non réclamé. On savait seulement qu'il avait été extrait de la prison le 26 juillet, en même temps que les deux frères Juda, dont l'internement avait eu lieu vers la mi-juillet, quelques jours avant la rafle, ce qui pourrait expliquer leur oubli momentané lors de la première sélection du 24 juillet.<sup>97</sup>

Le corps inconnu ne fut identifié que sept mois plus tard, le 16 avril 1945, après une longue enquête. Plusieurs témoins, convoqués par les autorités judiciaires et administratives, assistèrent à son exhumation et reconnurent la dépouille pour être celle d'un de leurs camarades, chargé, avec la fonction inter-militaire, des opérations de combat des FTPF de l'Inter-région Centre (soit cinq départements). Les uns et les autres l'avaient connu dans la clandestinité sous divers pseudonymes, le plus courant étant « Maurice Sorel », mais certains savaient bien qu'il s'agissait d'un médecin polonais réfugié en France avec sa famille avant 1939, de son vrai nom Mojzesz Seiden, domicilié en dernier lieu et depuis 1942 dans la petite commune de Blancafort, au nord du

---

<sup>94</sup> Roger Thévenot, chef départemental de la Milice pour le Cher-Nord, fut exécuté à Bourges, le 8 août 1944, sur l'ordre du commandant Colomb (Arnaud de Vogüé), chef des FFI du Cher-Nord.

<sup>95</sup> La courageuse évasion de Charles Krameisen, qui fut à l'origine de la découverte des massacres de Guerry, permit, dès la fin janvier 1946, au procureur français Charles Dubost, de les évoquer parmi les atrocités allemandes en France devant le Tribunal international de Nuremberg (cf. tome XXXVII de l'édition française du Procès de Nuremberg).

<sup>96</sup> L'expression « affaire secrète du Reich » relève clairement de la *Lingua Tertii Imperii* justement définie par Victor Klemperer. De cette langue codée les expressions telles que « Nuit de Cristal », « Vent printanier » ou « Nuit et Brouillard » sont les plus connues (Victor Klemperer, *LTI, la langue du Troisième Reich. Carnets d'un philologue*, Paris, Albin Michel, 1996).

<sup>97</sup> Voir la brochure du CBSR, *La tragédie de Guerry* (1945).



département du Cher, d'où il menait dans toute la région une intense activité de résistance.<sup>98</sup>

Arrêté dans la dernière semaine de mai 1944 (entre le 24 et le 27 mai), à Vierzon ou dans les environs, par le SD de Bourges, il fut longuement interrogé et torturé par Paoli, mais, à la différence des camarades arrêtés dans la même affaire, il ne fut pas déporté<sup>99</sup>. Sa qualité de juif polonais l'emportait sur celle de résistant communiste. Il resta donc emprisonné, dans l'attente sans doute de la formation d'un convoi pour Drancy. L'arrivée des juifs raflés à Saint-Amand aurait pu être l'occasion d'un tel départ. Dans l'impossibilité matérielle constatée par les responsables du SD, la « liquidation » des juifs encombrant la prison allemande de Bourges n'en restait pas moins impérative, sous réserve d'un secret absolu. Les puits de Guerry étaient la solution de remplacement.

Le problème ne s'était pas posé pour la femme et la fille de Moïse Seiden. Elles furent arrêtées le 27 mai 1944 à leur domicile de Blancafort par la Feldgendarmérie d'Aubigny-sur-Nère, le chef-lieu de canton voisin. On ignore comment Sulamite Seiden (trente ans) et sa fille Irène (trois ans) furent convoyées jusqu'à Drancy, via probablement le camp de Pithiviers dans le Loiret. Elles furent comprises dans le convoi n°76 quittant Drancy le 30 juin 1944. A l'arrivée, lors de la sélection sur la rampe, sur environ 1150 déportés, un peu moins de la moitié, jugés inaptes au travail, parmi lesquels les mères avec leurs jeunes enfants, furent directement conduits à la chambre à gaz.<sup>100</sup>

Chambres à gaz ou puits, le résultat pour la famille Seiden fut bien le même.

---

<sup>98</sup> Archives du CBSR aux Archives départementales du Cher, liasse 11 F 9. Etat-civil de la famille : SEIDEN Mojzesz, né le 13 octobre 1912 à Rzeszow (Pologne), docteur en médecine marié à WAJSBERG Sulamite, née le 22 septembre 1913 à Varsovie, étudiante en médecine, parents de SEIDEN Irène, née le 19 octobre 1940 à Paris (14<sup>e</sup>). Une partie de la famille, en tout cas son père et ses frères, vivait à New-York.

<sup>99</sup> Le docteur Seiden mériterait certainement une notice biographique plus étendue. On y verrait, entre autres détails, qu'il fut la cheville ouvrière d'un attentat contre Paoli, le 14 ou 15 août 1943, auquel malheureusement l'agent du SD de Bourges survécut. En attendant, voir le court article que lui consacra son chef, Marcel Cherrier, dans l'hebdomadaire communiste *L'Emancipateur*, n°72 (23/29 août 1972).

<sup>100</sup> Serge Klarsfeld, *Le Mémorial de la Déportation des juifs de France*, 1978 ; voir convoi n° 76.



ANNEXE : DOCUMENTS PHOTOGRAPHIQUES

- ◆ Liste des Juifs arrêtés à Saint-Amand-Montrond le 21 juillet 1944 (ne figurent pas les huit femmes)

L é v y , Gaston	M e t z g e r , Michael
L ' é v y , Salomon	R o s e n f e l d , Alexander
H a l k i n , Salomon	S t r a u s s , Léopold
H a l k i n , Charles	K r a m e i s e n , Chaskael
K l e i n , Adolf	J a n k l o w i t c h , Pierre
D a w i d o v i c i , Maier	K a h n , Lucien
D a w i d o v i c i , Sylvain	W o l f f , Félix
W e i l , Edmond	M e s c h e l , Marek
W e i l , Gedeon	S a l o m o n , Jean
W e i l , Fernand	J u d a , André
G r u n b a c h , Elie-Raymond	J u d a , Georges
N a t h a n , Léon-Emmanuel	B r u n c h w i g , Armand
D r e y f u s , Isaak	S m o l i a k , Charles
B e r n h e i m - D e n n e r y , Fernand	W a l e w y k , Marcel

Der Kommandeur  
der Sicherheitspolizei und des SD  
in Orléans  
Außendienststelle Bourges  
IV x J - 1586/44 - Ha./Fu.

Bourges, den 31.7.44

An die  
Sous-Präfektur  
S t . A m a n d

Betrifft: Festnahme von Juden.  
Vorgang : Fernmündliche Rücksprache.  
Anlagen : 1 Liste.

Anliegend wird die Liste der festgenommenen Juden übersandt.

*[Signature]*  
Hauptsturmführer u.  
Dienststellenleiter

(Archives Départementales du Cher)



◆ La remontée des corps des victimes (18 et 19 octobre 1944)



(Archives départementales du Cher. Cote 11J29)



- ◆ Prisonniers allemands chargés d'évacuer les cercueils



(Archives départementales du Cher. Cote 11 J 29)

- ◆ Charles Krameisen, seul rescapé du massacre de Guerry

(Archives départementales du Cher. Cote 11J 29)





**EDITIONS ELECTRONIQUES**

**LA REPRESSION EN FRANCE A L'ETE 1944**

ACTES DU COLLOQUE ORGANISE PAR LA FONDATION DE LA RESISTANCE ET LA VILLE DE SAINT-AMAND-MONTROND A SAINT-AMAND-MONTROND LE MERCREDI 8 JUIN 2005

## **TROISIEME PARTIE : VARIABLES REGIONALES**

---



## ***La répression nazie en Basse-Normandie après le débarquement***

***par Jean Quellien (professeur à l'université de Caen)***

Avant d'examiner ce que fut la répression nazie en Basse-Normandie après le 6 juin 1944, il convient d'abord de rappeler le contexte nouveau ouvert par le Débarquement. Il en découle une évolution de la répression, aussi bien dans son ampleur que dans ses formes, mais aussi au niveau de ses acteurs.

### **Le débarquement ouvre un contexte nouveau**

En raison de la proximité de l'Angleterre, la Basse-Normandie a toujours été fortement occupée par les Allemands entre juin 1940 et juin 1944, en moyenne par 5 ou 6 divisions.

Après le Débarquement, commence la Bataille de Normandie. Jusqu'à la fin du mois d'août, pendant près de trois mois, s'affrontent des forces considérables. En juillet, au plus fort de la mêlée, deux millions de soldats se font face, soit deux fois plus qu'il n'y a d'habitants dans les deux départements de la Manche et du Calvados où se déroulent alors l'essentiel des combats.

Pour leur part, les Allemands vont engager au total 45 divisions en Normandie, avec toujours un peu plus d'une vingtaine présentes en permanence sur le front. Parmi elles, 6 divisions blindées SS dont plusieurs se sont déjà distinguées au printemps 1944 en matière de répression : la 17<sup>e</sup> SS *Götz von Berlichingen* dans le cadre d'opérations de nettoyage en février et mars dans les forêts d'Amboise et de Chasseneuil ; la 12<sup>e</sup> SS *Hitlerjugend* lors du massacre d'Ascq en avril ; la 2<sup>e</sup> SS *Das Reich* dans des opérations contre les maquis du Sud-Ouest puis les massacres de Tulle et Oradour les 9 et 10 juin ; quant aux autres, elles ont eu l'occasion d'exercer leur brutalité sur le front de l'Est.

La bataille qui se livre en Normandie plonge la population dans son ensemble au cœur des combats : 14 000 civils bas-normands ont péri au cours de l'été 1944, en majorité victimes des bombardements aériens alliés. Les résistants sont particulièrement exposés. Pour exécuter les ordres reçus de Londres le 5 juin au soir, par le biais des fameux messages personnels, ils sont obligés de se découvrir et d'entamer une lutte ouverte contre les troupes allemandes, en multipliant les sabotages et en menant une guérilla périlleuse contre les colonnes montant vers le front. Plus encore que dans la Manche ou dans le Calvados, zones de combats, la Résistance est active dans le département de l'Orne, en arrière du front, dans une région que traversent les renforts allemands. Là, se sont mis en place nombre de petits maquis qui profitent d'une topographie favorable et de nombreuses régions boisées.



Mais le déroulement même de la bataille confronte aussi de simples civils à des situations dangereuses et aux rigueurs de la répression allemande, notamment ceux qui n'hésitent pas à apporter leur aide aux hommes des troupes aéroportées anglo-américaines égarés dans les lignes allemandes<sup>101</sup> ou aux nombreux aviateurs abattus par la FLAK et contraints de sauter en parachute.

Par ailleurs, les Allemands se méfient de tous les civils en qui ils voient autant d'espions potentiels, susceptibles d'apporter des renseignements aux Alliés. De là, les nombreux suspects arrêtés à proximité du front mais aussi les ordres d'évacuation systématique des villages donnés en juillet, assortis de menaces d'exécution immédiate en cas de refus.

## La répression s'accroît et prend de nouvelles formes

Au cours des années 1940-1944, la répression n'a cessé de s'amplifier<sup>102</sup>, comme le montre le graphique mensuel des arrestations. Au total, on dénombre 6140 personnes arrêtées, tous motifs confondus, avant le 6 juin 1944. Poursuivant la courbe fortement ascendante qui se dessine déjà avant le Débarquement, la répression se renforce encore pendant la bataille de Normandie. Près de 1500 personnes sont appréhendées en juin, juillet et août 1944, soit - en moins de trois mois - 20% du total des arrestations perpétrées par les Allemands pendant les 50 mois qui séparent juin 1940 d'août 1944.

La majorité de ces personnes arrêtées au cours de l'été 1944 seront libérées assez rapidement, sans dommage majeur. Mais 44% d'entre elles vont connaître un sort tragique.

Le second aspect à souligner est la modification profonde des formes de répression. Entre juin 1940 et le début du mois de juin 1944, on a pu dénombrer pour les trois départements bas-normands 1400 déportés et 170 fusillés, soit après une condamnation à mort pour « activités anti-allemandes », soit comme otages exécutés par mesure de représailles.

De juin à août 1944, pendant la bataille de Normandie, on recense dans la région 107 personnes déportées contre 554 victimes d'une exécution sommaire, soit cinq fois plus. En d'autres termes, la déportation, qui était le mode de répression le plus courant avant le Débarquement ne joue plus qu'un rôle mineur par rapport à une sanction plus brutale encore qui est l'exécution, immédiate le plus souvent. Si l'on excepte le cas de la maison d'arrêt de Caen (cf. infra), 84% des victimes d'exécutions sommaires ont été abattues le jour même de leur arrestation, 7% le lendemain et les autres quelques jours plus tard seulement.

Le ton est donné - et le tournant pris - dès le 6 juin 1944 avec le massacre des prisonniers de la maison d'arrêt de Caen. Dans le quartier allemand de cette prison, on

---

<sup>101</sup> En raison de la mauvaise qualité des largages dans la nuit du 5 au 6 juin, nombre d'hommes se sont égarés, aussi bien en secteur américain (Cotentin) que britannique (entre l'Orne et la Dives).

<sup>102</sup> Sur ce point, voir : *La répression nazie en Basse-Normandie pendant la Seconde Guerre mondiale*, CRHQ, 2004.

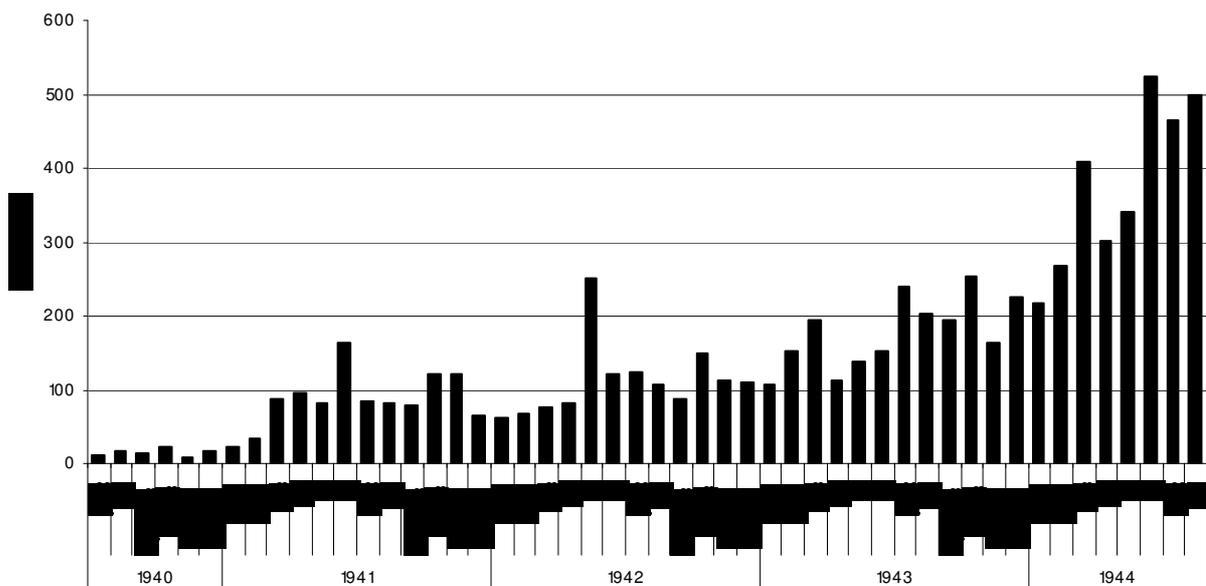


compte alors une centaine de détenus hommes et une vingtaine de femmes, presque tous des résistants arrêtés au cours des semaines précédentes, voire quelques jours seulement avant le Débarquement. Normalement, ils auraient du être déportés vers Compiègne puis l'Allemagne. Tel avait été le sort de leurs camarades partis de Caen le 20 mai.

Mais le 6 juin au matin, la gare est anéantie par les bombes et il est impossible par ailleurs de trouver des camions disponibles. Le chef du SD de Caen, Harald Heynz, prend alors la terrible décision d'éliminer des hommes qui ne doivent à aucun prix tomber aux mains des Alliés, la ville n'étant située qu'à une douzaine de kilomètres des plages de débarquement britanniques et canadienne.

Un tri est alors fait entre ceux qui doivent être supprimés (entre 75 et 80) et une vingtaine d'autres - sans doute jugés moins dangereux - qui seront évacués à pied, le lendemain, en direction de Fresnes. Quant aux femmes, elles sont pour la plupart remises en liberté le 7 juin à l'aube.

#### LES ARRESTATIONS EN BASSE-NORMANDIE 1940-1944



Le massacre commence vers 8 heures du matin. Les hommes, ainsi qu'une femme au moins, sont conduits par petits groupes de 5 ou 6 dans les courettes de promenade de la prison et exécutés d'une courte rafale dans la nuque. Après une interruption le midi, pour permettre aux bourreaux de se restaurer, la tuerie reprend l'après-midi. Quelques jours plus tard, sur ordre du SD de Rouen, qui entend effacer les traces du forfait, un commando revient à la prison et fait disparaître les archives. À la fin du mois de juin, un autre commando est chargé cette fois d'extraire les corps initialement enterrés dans les courettes.



Ils sont chargés dans des camions qui partent vers une destination inconnue. En dépit de multiples recherches engagées dès la Libération, les corps des suppliciés de la maison d'arrêt de Caen n'ont jamais été retrouvés<sup>103</sup>.

## Les acteurs de la répression

Presque essentiellement policière avant le 6 juin 1944, la répression allemande après le Débarquement devient à la fois policière et militaire.

### 1. La répression policière

De 1940 à 1942, la répression des « activités anti-allemandes » était exercée par la GFP<sup>104</sup>, la police militaire de la Wehrmacht, assistée de la Feldgendarmerie. À partir du printemps 1942, la relève est prise par le Sipo-SD (Sicherheitspolizei/Sicherheitsdienst), relevant du RSHA (Office central de sécurité du Reich), la police du parti nazi rattachée à la SS. Des antennes s'installent dans le Calvados et la Manche dès 1942, dans l'Orne en 1943.

Les hommes du Sipo-SD sont relativement peu nombreux ; ce qui ne les empêche pas d'être actifs. Depuis le début de l'année 1944, ils se sont adjoint les renforts d'auxiliaires français, généralement recrutés parmi les membres des partis de collaboration. Ainsi, dans le Calvados, se met en place la « bande à Hervé », du nom de son chef, Raoul Hervé. Elle comprend au total près de 150 personnes : une quinzaine d'hommes appartenant au groupe « Action », chargé des coups de main, et plusieurs dizaines d'informateurs disséminés sur l'ensemble du département. Dans l'Orne, s'est constituée, sur les mêmes bases, la « bande à Jardin », dirigée par Bernard Jardin. Dans la Manche, les Nazis disposent d'un groupe formé de militants du PPF, autour d'Hippolyte Degroote, et de quelques autres individus.

Durant le printemps 1944, ces auxiliaires français de la Gestapo ont fait preuve d'une dramatique efficacité, en utilisant presque toujours la méthode de l'infiltration, se faisant passer pour des résistants ou des réfractaires au STO. Ainsi, la « bande à Hervé » est responsable de l'arrestation de près de 200 personnes dans le Calvados et du démantèlement de nombreux groupes de résistance entre mars et le début du mois de juin 1944.

Après le Débarquement, le Sipo-SD n'abandonne pas le terrain, tout au contraire. Il redéploie son dispositif, tout en voyant ses rangs s'étoffer avec l'arrivée d'hommes supplémentaires envoyés de Paris par les services de Karl Oberg. Il en va de même pour ses auxiliaires français qui reçoivent des renforts, notamment de la rue Lauriston.

---

<sup>103</sup> Pour plus de précisions, on pourra se reporter à : Jean Quellien et Jacques Vico, *Massacres nazis en Normandie – Les fusillés de la prison de Caen*, Ch. Corlet, 2ème édition, 2004.

<sup>104</sup> Geheime Feldpolizei.



Ainsi, les effectifs de la « bande à Jardin », dans l'Orne, sont portés au cours de l'été 1944 à 35 hommes de terrain, auxquels s'ajoutent autant d'informateurs réguliers.

Pour mieux couvrir le département du Calvados, le Sipo-SD se divise en deux : une partie s'installe à Argences, à l'est de Caen, dans la propriété d'un résistant arrêté le 2 juin ; l'autre à Martigny-sur-l'Ante, près de Falaise. Dans le même temps, une partie des membres de la « bande à Hervé » sont envoyés dans l'Orne où les besoins sont importants.

Partout où s'est installé le SD de Caen, on a découvert après la libération de la Normandie des charniers contenant les corps d'hommes exécutés d'une balle dans la tête. Le plus important est celui de Saint-Pierre-du-Jonquet, près d'Argences, où 28 corps – dont 11 sont restés non identifiés – ont été retrouvés. La plupart de ces hommes avaient été arrêtés pour avoir aidé des parachutistes britanniques égarés dans les marais de la Dives ou pour avoir tenté de franchir les lignes afin d'apporter des renseignements aux Alliés. D'autres charniers ont été mis à jour autour de Martigny-sur-l'Ante.

Dans la Manche la Gestapo a quitté Saint-Lô pour le château de Saint-Jean-du-Corail, dans le sud du département ; les caves de l'édifice servant à emprisonner les dizaines de personnes arrêtées.

Dans l'Orne, de véritables opérations de ratissage sont systématiquement lancées contre les petits maquis qui se sont constitués dans le département.

La méthode est presque toujours identique. Dans un premier temps, les hommes de la « bande à Jardin » recueillent les renseignements nécessaires. Ensuite, le SD prend en main l'opération, avec l'appui des Gestapistes français, de détachements de Feldgendarmérie et parfois de troupes de la *Wehrmacht* ou de la SS présentes dans la région. Entre le début juin et le début août, une quinzaine de maquis sont ainsi attaqués et anéantis, parfois à l'issue de batailles rangées de plusieurs heures. Au total, sur les 200 résistants capturés dans l'Orne au cours de ces opérations, la moitié sont immédiatement exécutés, un tiers sont déportés, le sort des autres restant inconnu<sup>105</sup>.

Au fur et à mesure de l'avance des Alliés, les forces de police nazies sont contraintes de se replier. Dans le Calvados, à la mi-juillet, les groupes d'Argences et Martigny-sur-l'Ante se rejoignent dans le Pays d'Auge, à Sainte-Marguerite-de-Viette où ils restent près d'un mois, avant d'évacuer le 17 août en direction de Rouen. Une dizaine de cadavres seront découverts après leur départ dans les bois environnants. Début août, après la percée américaine dans la Manche, les hommes du Sipo-SD doivent abandonner Saint-Jean-du-Corail, non sans avoir exécuté auparavant une demi-douzaine de résistants dans une carrière voisine. Dans l'Orne, les hommes du SD et de la « bande à Jardin » quittent Alençon le 9 août, à l'approche des Alliés. Ils se replient à L'Hôme-Chamondot, dans le Perche, où cinq chefs de la résistance ornaise qu'ils avaient emmenés avec eux sont

---

<sup>105</sup> Ils ont vraisemblablement été exécutés plus tard.



exécutés dans un sous-bois. Puis ils partent quelques jours plus tard en direction de Dieppe<sup>106</sup>.

## 2. La répression militaire

Il convient d'abord de rappeler qu'au printemps 1944 ont été donnés aux forces d'occupation à l'Ouest, et en particulier en France, une série d'ordres incitant les soldats à la plus extrême sévérité à l'encontre des « bandes », c'est à dire des maquisards, mais aussi envers les populations suspectées de leur apporter une aide. *In fine*, le fil directeur de ces instructions était que la troupe n'avait pas à craindre de sanctions en cas de débordements. C'était, d'une certaine manière, la transposition à l'Ouest des pratiques courantes sur le front de l'Est depuis 1941.

On sait que ces ordres ont commencé à recevoir, avant le Débarquement, une application dans la moitié Sud de la France, dans l'Ain et dans le Sud-Ouest notamment. En Normandie, ils n'ont pas trouvé matière à se concrétiser avant le 6 juin, du fait de l'absence de maquis – ou du moins de maquis entrés en action à cette époque.

Mais le contexte n'est plus le même après le 6 juin. Dans l'âpreté de la bataille, des soldats se livrent à des exactions en tous genres, qui souvent vont au-delà de la répression à proprement parler.

Certes, elles frappent impitoyablement tous ceux qui ont apporté leur aide à des soldats alliés ou sont soupçonnés de l'avoir fait, ou bien encore des réfractaires au STO, découverts ici ou là, ainsi que ceux qui leur donnent asile. Mais on relève aussi un grand nombre d'exécutions sommaires de civils qui ont simplement refusé d'obéir aux exigences allemandes.

Ici, un homme est abattu pour avoir rechigné à livrer les roues de son tracteur ; un autre pour ne pas avoir accepté de mettre un attelage à disposition de la troupe. On peut aussi mourir pour ne pas avoir cédé sa bicyclette ou ses animaux, refusé de donner de la nourriture à des soldats ou de laver leur linge ; pour avoir tenté de s'opposer à des pillages. Là, c'est une famille qui est massacrée à coups de grenades faute d'avoir laissé assez rapidement la place à des combattants dans la tranchée qu'elle occupait .

On dénombre aussi de nombreux cas d'hommes et de femmes exécutés pour refus d'obtempérer aux ordres d'évacuation de leur village ou qui ont tenté d'y revenir malgré l'interdiction. Le 12 août, à Longny-au-Perche, à la suite de la mort suspecte d'un soldat allemand, cinq otages sont pris au hasard dans le village et fusillés. Parfois, ce sont des massacres purement gratuits. Le 8 juin, à Saint-Florel, dans le Cotentin, un soldat abat sans la moindre raison huit femmes et enfants cachés derrière un abreuvoir.

---

<sup>106</sup> Il est à noter qu'une partie des auxiliaires français du SD gagneront l'Allemagne après la bataille. Ils y continueront leur besogne en étant généralement placés comme mouchards dans les usines pour dépister les actes de résistance commis par les requis du travail forcé.



De là découle la structure de la carte localisant les exécutions sommaires en Basse Normandie au cours de l'été 1944. Elle montre la grande dispersion des victimes ; assez peu de massacres massifs - hormis celui de la maison d'arrêt de Caen le 6 juin - mais en revanche une multitude d'exécutions individuelles ou frappant quelques personnes seulement.

Qui sont, plus précisément les auteurs de ces exactions ? Les troupes SS se distinguent particulièrement par leur brutalité. Devant Caen, la 12<sup>e</sup> division SS *Hitlerjugend* exécute dans les jours qui suivent son engagement, le 7 juin, plus de 150 prisonniers de guerre canadiens de même que plusieurs dizaines de civils qui ont eu le seul tort de se trouver pris au milieu des combats<sup>107</sup>. À Graignes, dans la Manche, le 9 juin, un détachement de la 17<sup>e</sup> division SS achève une dizaine de parachutistes américains blessés qui n'avaient pu évacuer à temps le village, ainsi que deux femmes et deux prêtres qui leur avaient porté assistance.

Cependant, il serait faux d'imputer la totalité des crimes commis en Normandie aux seuls SS. De nombreuses exécutions ont pu être répertoriées dans des régions où il n'y eut jamais de troupes SS pendant la bataille. Il n'est pas toujours aisé de connaître les auteurs des forfaits.

Pour la Manche, on a cependant pu calculer que 42% des exécutions sommaires ont été perpétrées par le SD, 32% par la *Wehrmacht* et 24% par les Waffen SS (2% restant inconnus)<sup>108</sup>.

Ce qui confirme ce que l'on savait déjà pour le front de l'Est et que l'on commence à découvrir pour l'Ouest : la *Wehrmacht* n'est pas étrangère à un certain nombre de crimes de guerre. Dans l'Orne, après le départ du SD à la mi-août, une vingtaine de résistants sont capturés par des hommes de la *Wehrmacht*. Ils sont tous fusillés sans exception.

Lors de la retraite des troupes allemandes, en août, ont lieu de véritables massacres, souvent liés à l'attitude des populations à l'approche de leur libération. À Saint-Michel-de-Livet, dans le Pays d'Auge, le 18 août, une famille de fermiers fait bon accueil à une avant garde de l'armée britannique. Aussitôt celle-ci repartie, quelques SS, qui avaient observé la scène de loin, investissent la maison et massacrent sept personnes à coups de grenades et de mitraillettes. Le 13 août, dans des circonstances analogues, un détachement de la 2<sup>e</sup> division SS *Das Reich*, investit brutalement le bourg de Tourouvre, dans le Perche, en tirant des rafales en tous sens et en lançant des grenades. Une cinquantaine de maisons sont incendiées et 18 habitants massacrés. Plusieurs dizaines d'autres sont pris en otage pendant toute la nuit et miraculeusement remis en liberté le lendemain

---

<sup>107</sup> Dans sa thèse (*Soldats politiques en guerre : les unités militaires de la Waffen SS à l'Ouest au cours du second conflit mondial*, Caen, 2005), Jean-Luc Leleu explique la brutalité de ces jeunes soldats, qui n'avaient jamais encore combattu, par la volonté de faire leurs preuves par tous les moyens.

<sup>108</sup> Michel Boivin, « Les massacrés bas-normands pendant la bataille de Normandie », in *La répression nazie en Basse Normandie*, op. cit.



**Conclusion :**

La répression nazie, sous toutes ses formes, a coûté la vie à 1 600 personnes en Basse-Normandie entre juin 1940 et août 1944. La période correspondant aux trois mois de la bataille de Normandie représente à elle seule près de 40% du total des victimes. C'est assez souligner l'accentuation et la brutalité accrue de la répression après le Débarquement.



## ***Histoire et mémoire d'un massacre: Maillé, Indre & Loire***

***par Sébastien Chevereau (chef du projet Maison du Souvenir) et  
Luc Forlivesi (directeur des Archives départementales d'Indre-et-Loire)***

« Il en va des peuples comme des individus. Sans mémoire, ils ne sont qu'une coquille vide. Un agglomérat d'hommes et de femmes que le flux du monde emporte et engloutit. »

Marek Halter

Dans le long martyrologe des victimes de l'été 1944, un massacre est resté méconnu pendant près de 60 ans. Il est pourtant impossible de ne pas s'intéresser à cette violente action militaire de répression menée en Touraine au cœur du "Jardin de la France".

### **Un village dans la guerre**

A la fin du mois d'août 1944, les 500 habitants du village de Maillé près de Sainte-Maure-de-Touraine, à 40 kilomètres au sud de Tours, attendent la libération, comme partout, avec une certaine anxiété. L'occupant se prépare manifestement à partir. Mais le 25 août 1944, au moment même où le drapeau tricolore flotte sur la tour Eiffel, ce bourg tourangeau est en flammes et 124 de ses habitants sont massacrés.

Dès le début de l'occupation en juin 1940, Maillé est désavantagé par sa situation géographique. Proche de la ligne de démarcation, le bourg doit abriter jusqu'en juillet 1941 près de 150 soldats allemands. Le village est également proche de deux voies de communication de première importance, la voie ferrée (Paris-Bordeaux) qui traverse l'agglomération et la route nationale 10. Le bourg voisin, Nouâtre, possède un camp de l'intendance militaire, dépôt d'essence de matériel et de nourriture surveillé par près de 300 soldats.

Pour l'occupant, durant l'année 1944, cette région de Touraine est considérée comme un pays acquis aux "terroristes". Au mois de février, un important réseau de résistants affilié à Libération-nord est démantelé. Plusieurs personnalités sont arrêtées dont le chef du réseau, l'abbé Henri Péan (curé de Draché, Maillé et La Celle-Saint-Avant) et ses adjoints, deux secrétaires de mairie ainsi que le maire d'une commune voisine.

Malgré ces arrestations, trois maquis de F.F.I. (Epernon, Césarino et Conty-Freslon) continuent à mener des actions dans cette partie du sud Touraine. En août 1944, la ligne Paris-Bordeaux est sabotée 3 fois à proximité du bourg, alors que les voies sont normalement surveillées par des civils requis pour cette tâche.

Les réparations sont entreprises par des ouvriers logés dans le village, qui marquent plus d'enthousiasme, semble-t-il, à écouter la B.B.C. dans l'un des cafés qu'à remettre en service la ligne ferroviaire.



Les troupes occupantes se rendent compte de l'hostilité de la population lors du sauvetage d'un pilote d'un avion canadien abattu au-dessus de la campagne de Maillé le 11 août. Malgré des recherches intensives par les Allemands, il ne put être retrouvé: il avait bénéficié de l'aide des habitants pour s'enfuir.

## **Le massacre**

Dix jours plus tard, un parachutage d'armes est intercepté à une dizaine de kilomètres par l'occupant. Dans les heures qui suivent, les Allemands fouillent le village voisin de Draché, sans résultat.

Dans la soirée du 24 août, des témoignages concordants font état d'un accrochage au nord de Maillé entre un petit groupe de résistants et deux véhicules légers allemands. Il y aurait eu des victimes parmi leurs occupants. Cette embuscade fait paniquer certains soldats qui patrouillent. La nuit est troublée par des rafales et des explosions de grenades lancées dans le vide pour affoler la population.

Dans la nuit, le responsable allemand de Sainte-Maure-de-Touraine, le sous-lieutenant Gustav Schlüter, en poste depuis le début du mois, avertit le Feldkommandant de Tours, le Lieutenant-colonel Stenger. Des ordres de représailles sont sans doute donnés.

En début de matinée du 25 août, vers 9 heures, une escadrille alliée bombarde un train militaire ainsi qu'un canon de DCA de 88 mm, une Flak 18 de la Luftwaffe. Un autre canon, peut-être mieux dissimulé, est implanté à proximité à l'est du village.

Peu après, au nord du bourg, des sentinelles longent la voie ferrée vers le sud. Au sud-ouest, une cinquantaine de militaires commence le massacre dans les premières fermes. Tout ce qui se présente devant eux, hommes, femmes, enfants et animaux est abattu. Puis les soldats continuent leur progression macabre à l'intérieur du bourg en mettant le feu à tous les bâtiments visités.

Vers midi, toutes les troupes s'éloignent du bourg en feu. Les sentinelles interdisent aux survivants de sortir de leurs cachettes. Deux heures plus tard, le canon de D.C.A. commence son tir. 80 obus sont ainsi utilisés.

En fin d'après-midi, en arrivant dans sa paroisse, l'abbé Payon réussit à parlementer avec les militaires d'un train arrêté depuis peu dans la gare de Maillé. Les rescapés ont une demi-heure pour évacuer le village. Dans la nuit, le bourg continue à être mitraillé par les soldats de quatre convois ferroviaires.

Le bilan est effrayant: 124 morts dont 44 enfants. Sur les 60 habitations du bourg, 52 sont partiellement ou entièrement détruites.



## De nombreuses questions sans réponse

L'embuscade la veille du massacre est souvent présentée comme la cause réelle des représailles. Mais combien d'embuscades de l'été 44 ont été suivies d'une répression si terrible ? Et si cette escarmouche en est la cause, on peut remarquer que le hameau situé à 1 km du bourg n'a pas été détruit le lendemain. A Maillé, les actions de représailles ont été organisées et planifiées avec méthode.

Ce n'est donc pas une soldatesque de quelques individus décidés à faire "un coup" de main sur un village. Il s'agit bien d'un crime de guerre orchestré en violation des lois de la guerre, même si le degré de préméditation reste encore à préciser. Les deux papiers retrouvés sur les corps avec la mention manuscrite « C'est la punition de terroristes et de leurs assistants » fournissent la preuve tangible de cette volonté délibérée de vengeance. Les Allemands avaient un intérêt majeur à sécuriser la région pour leur repli, cinq à sept jours seulement avant sa libération. Quels sont les soldats qui participèrent au massacre et quelle est la chaîne de commandement qui amena à cette tragédie ?

Le surlendemain, le Feldkommandant de Tours, le lieutenant-colonel Stenger reconnaît devant le préfet d'Indre-et-Loire, Ferdinand Musso, qu'il est à l'origine de l'ordre de représailles mais que ses hommes auraient été bien au-delà de ses consignes.

Un seul homme a été condamné par contumace par la justice militaire française en 1952. Il s'agit du sous-lieutenant Gustav Schlüter. Mobilisé le 1<sup>er</sup> juillet 1940, il est resté stationné dans la région de Bordeaux jusqu'aux premiers jours de l'été 44. Mais un "simple" sous-lieutenant aurait-il pu organiser tout seul le déplacement de plus d'une centaine d'hommes ainsi que de deux canons de DCA, pour des représailles alors que la Feldkommandantur préparait activement son départ du département ?

Quel fut le rôle des officiers du camp de Nouâtre à moins de 3 kilomètres ? Certains de leurs hommes ont servi de sentinelles en interdisant aux habitants du bourg de fuir. Les services de la police judiciaire française les ont mis hors de cause pour la partie active du massacre, mais il ont omis de souligner leur rôle dans l'encerclement du village. A quelles unités appartiennent la cinquantaine de soldats qui a massacré, parfois à coup de baïonnette, les habitants de Maillé ?

La femme de chambre française de Gustav Schlüter a indiqué qu'il avait eu des contacts avec des SS venant de Châtellerault. Mais les services de police d'après-guerre n'ont, semble-t-il, pas recherché dans cette direction. Un historien allemand, Peter Lieb, a pu déterminer récemment qu'il y avait encore près de 700 soldats de l'unité de la Feldersatzbataillon de la 17<sup>e</sup> division de Waffen SS à Châtellerault jusqu'au 29 août 1944. Le chef de cette unité aurait même été blessé 10 jours auparavant, dans une embuscade près de Thouars.

La présence de ce type de troupes à proximité de Maillé, pourrait permettre d'expliquer en partie la violence du massacre. Ce Feldersatzbataillon, ou bataillon de réserve, était une unité en formation, qui n'avait pas encore été affectée sur des grandes opérations militaires. Ces jeunes hommes élevés dans une culture de violence auraient pu vouloir montrer leur savoir faire à leurs supérieurs.



Malheureusement, les services de police militaire et judiciaire n'ont pas pu ni su découvrir les auteurs du massacre. Ils n'ont pas eu, semble-t-il, la possibilité d'interroger des acteurs de ce drame. Seul Gustav Schlüter a été condamné à mort par contumace pour complicité de crime de guerre en 1952 par le tribunal militaire de Bordeaux. Il est mort à Hambourg en 1965.

Aucune preuve pour l'instant ne permet d'accuser une troupe plus qu'une autre. Il est seulement possible d'affirmer que les soldats engagés à Maillé étaient issus d'unités différentes, de la Wehrmacht et de la Luftwaffe pour le canon de défense anti-aérienne. Les recherches sur ces aspects sont en cours et il reste plusieurs fonds d'archives à exploiter en France comme en Allemagne.

## La mémoire du massacre

Le cas du massacre de Maillé est également intéressant par son relatif oubli dans la mémoire collective. Les causes sont multiples que ce soit sur le plan local ou national.

L'une des premières est sûrement la coïncidence de la date du massacre, le 25 août, avec la libération de Paris. De façon logique, les autorités de l'Etat se devaient d'être présentes aux cérémonies de la capitale plutôt qu'à Maillé.

L'oubli fut aussi le fait de la place prise à l'échelle nationale par le massacre d'Oradour. L'ampleur de la tragédie, la conservation des ruines du village et la mise en œuvre d'un centre de mémoire ont fait de cette tragédie un symbole de la barbarie nazie.

Depuis 60 ans, il y a également un oubli par lassitude. Une cérémonie annuelle est organisée le 25 août, en pleine période de vacances mais les événements militaires liés à la II<sup>e</sup> Guerre mondiale semblent de plus en plus lointains ...

L'absence de réponses aux questions essentielles concernant le massacre a également un rôle important dans le processus d'oubli. Le procès par contumace est passé inaperçu dans la presse en 1952 et ne fut pas connu par les habitants du village. L'effacement du massacre de Maillé dans notre mémoire collective est manifeste dans les livres d'histoire, y compris dans les dictionnaires consacrés à la Seconde guerre mondiale. Depuis 60 ans quasiment aucun sujet de recherches universitaire n'a porté sur le drame de Maillé.

Personne n'évoquait le massacre dans le village et il n'y a aucune ruine dans le village indiquant son passé douloureux. Seuls cinq monuments et stèles dans le bourg indiquent la mémoire du massacre. Par pudeur, les rescapés ne parlaient pas de leur malheur mais leur vies étaient marquées de façon indélébile par l'absence d'un ou de plusieurs proches.

La reconstruction difficile du village est également un facteur d'oubli. Des tensions, des jalousies dans la population apparaissent très logiquement. Dans un pays qui connaît une pénurie de biens de consommation, il est difficile d'apporter une aide équitable à tous les sinistrés et rescapés du 25 août 1944. Dès la fin de 1944, une rapide mobilisation permet d'apporter une aide d'urgence, Très rapidement la préfecture, mais



aussi le Secours national et la Croix Rouge agissent. Mais l'aide matérielle ne règle pas tout.

L'oubli qui semble le plus constant depuis 60 ans est celui de l'importance du geste au risque d'une « banalisation » de l'acte. On entend parfois dire : "*Maillé, notre petit Oradour tourangeau*" ou "*des Maillé, il y en a eu partout, un résistant a été tué dans le bois d'à côté...*" A Maillé, les repréailles des troupes allemandes contre une population civile qualifiée de "terroristes" ont tué 124 personnes âgées de 3 mois à 89 ans, dont 44 enfants.

## Une volonté vitale de témoigner

Avant que le temps ne fasse son œuvre et que les derniers témoins ne disparaissent, la volonté de témoigner pour l'Histoire devient pressante. Même s'il a fallu attendre 1994 pour qu'une association « Pour le souvenir de Maillé » ne voie le jour, désormais les projets foisonnent .

Deux expositions réalisées par les Archives départementales d'Indre-et-Loire, en 1994 et en 2000 ont permis de faire découvrir à un large public les éléments tangibles de l'histoire de ce paisible village de Touraine soudainement plongé dans l'horreur.

Les enfants de 1944 ont ressenti le besoin de témoigner individuellement de ce qu'ils ont vécu. Ils ont ainsi redécouvert leur histoire et ils se sont rendu compte de son oubli presque total dans la mémoire collective française. Une série d'entretiens audio-visuels a été enregistrée par l'Association *Les deux mémoires* et un film d'un heure et demie en a été tiré. Près de quatre-vingt heures de témoignages sont désormais accessibles. Un autre type de documentaire, diffusé sur des chaînes française et allemande, a mis en lumière l'enchaînement des faits et le silence qui a suivi.

Point d'aboutissement de cette prise de conscience et point de départ de nouvelles actions, la Maison du Souvenir qui a ouvert au public en début d'année 2006 a pour mission de transmettre la mémoire des habitants du village mais aussi d'être un lieu de réflexion sur les dangers subis par les populations civiles lors d'un conflit. Ce n'est qu'à travers la prise de conscience du passé et l'éducation à la paix que de telles tragédies pourront être un jour évitées.

## Pour contacter la Maison du Souvenir, à Maillé :

Maison du Souvenir, rue de la Paix, 37800 Maillé

Tél. 33 (0)2.47.65.24.89

Fax 33 (0)2.47.65.21.89

Site internet : [www.maille.fr](http://www.maille.fr)

Courriel : [maison-du-souvenir@maille.fr](mailto:maison-du-souvenir@maille.fr)

*Horaires d'ouverture : ouvert toute l'année du mercredi au samedi 10h30-13h et 14h-18h, le dimanche et le lundi 14h-18h.*



## ANNEXE : DOCUMENTS PHOTOGRAPHIQUES

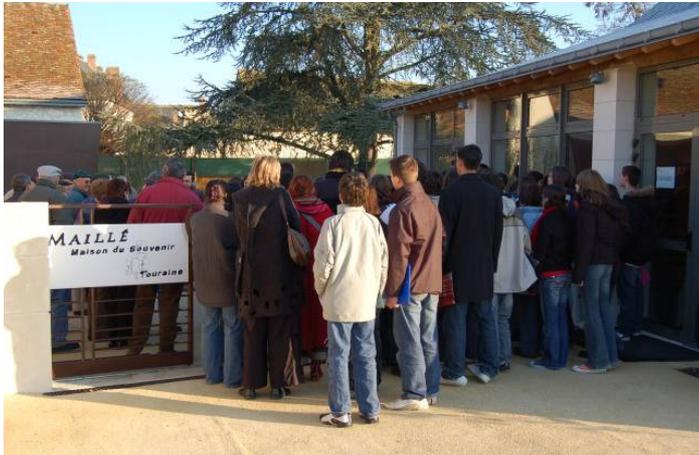
- ◆ Trois photographies des ruines de Maillé prises en 1944, quelques jours après le massacre



(copyright Maison du Souvenir – Maillé)



- ◆ Vues actuelles de La Maison du Souvenir, ouverte au public en 2006



**MAILLÉ**  
*Maison du Souvenir*  
  
**Touraine**



(copyright Maison du Souvenir – Maillé)